Fiche d’identification

Programme sectoriel

Croissance économique durable et inclusif en favorisant le développement rural et sécurité alimentaire

ABREVIATIONS

ADR	Agences de Développement Régional
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AGIR	Alliance Globale pour l'Initiative Résilience
ANG	Acteurs non gouvernementaux
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
BCD	Bureau de Coopération au Développement
BIO	Agence belge d'investissement dans les pays en voie de développement
CADD	Cellules d'appui à la décentralisation et à la déconcentration
CAEB	Conseil et Appui pour l'Education à la Base
CAFO	Coordination des Associations et ONG féminines du Mali
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFTC	Centre de Formation des Collectivités Territoriales
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mal
CR	Conseil Régional
CRB	Croix Rouge de Belgique
CROCSAD	Comité Régional d'Orientation, Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CSA	Commissariat à la Sécurité alimentaire
CSCRP	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSI/GDT	Cadre Stratégique d'Investissement « Gestion Durable des Terres
CSLP	Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté
CTB	Coopération Technique Belge (Agence belge de Développement)
CROCSAD	Comités Régionaux de Coordination et Suivi des Actions de Développement
DCPND	Document Cadre de la Politique Nationale de la Décentralisation
DER	Développement Economique Régional
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales (MDR)
DGD	Direction Générale de Développement
DTF	Dossier Technique et Financier
ECT	Expert de Coopération Technique
EES	Évaluation Environnementale Stratégique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.
FBSA	Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire
FCFA	Franc des Communautés Financières d'Afrique

FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FNACT	Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
ICD	Initiative Conseil Développement
KK	Koulikoro
LOA	Loi d'Orientation Agricole
MDR	Ministère du Développement Rural
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation(s) de la Société Civile
PADK	Projet d'Appui à la Décentralisation de la région de Koulikoro
PAICT	Programme d'Appui des Investissement des Collectivités Territoriales
PDA	Politique de Développement Agricole (2013)
PDSEC	Programme de Développement Social, Economique et Culturel
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PLIAM	Programme de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition dans les cercles de Nara et de Nioro
PME	Petites & Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariats Publics Privés
PRODEZEM	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure (Nara)
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SDER	Stratégie de Développement Economique Régionale
SLADT	Schéma Local d'Aménagement et de Développement du Territoire
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
UNCDF	United Nations Capital Development Fund (FENU)
VSF	Vétérinaires Sans Frontières
WSM	Wereld Solidariteit / Solidarité Mondiale

TABLE DES MATIERES

1 TITRE DU PROGRAMME SECTORIEL ET DURE ESTIMEE....6

2 MINISTERES ET ENTITES GOUVERNEMENTALES RESPONSABLES DE LA PREPARATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME....6

3 ANALYSE DU CONTEXTE ET DU SECTEUR....6

3.1.1 ENJEUX DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL AU MALI....6
3.1.2 POLITIQUES NATIONALES ET CADRE INSTITUTIONNEL DU SECTEUR....7
3.1.3 ELEVAGE AU MALI ET DANS LA SOUS - REGION....9
3.1.4 PRINCIPALES CONTRAINTES DE L'ELEVAGE PASTORAL....9
3.1.5 SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI....13

4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROGRAMME....13

4.1.1 DESCRIPTION DE L'OBJECTIF GENERAL ET DES RESULTATS ATTENDUS DU PROGRAMME SECTORIEL....13
4.1.2 DESCRIPTION DE LA COHERENCE ET DE LA SYNERGIE DES INTERVENIONS....14

5 RISQUES LIES AU PROGRAMME SECTORIEL....16

5.1 RISQUES EXTERNES....16

5.1.1 CATASTROPHES NATURELLES OU EPIDEMIES....16
5.1.2 INSECURITE PHYSIQUE....16
5.2 RISQUES INHERENTS AU PROGRAMME....16

5.2.1 DIFFICULTES LIEES A LA DIMENSION MULTI-ACTEURS DU PROGRAMME....16
5.2.2 RETARDS DANS LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS ET PRODUCTIFS16
5.2.3 MAUVAIS CIBLAGE DES GROUPES VULNERABLES....17
5.2.4 NON ADHESION DES PARTIES PRENANTES NATIONALES ET LOCALES....17
5.2.5 RISQUES LIES A LA MICROFINANCE....17

6 THEMES TRANSVERSAUX....17

6.1 GENRE....17
6.2 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES....19
6.3 AGENDA NUMERIQUE....20
6.4 APPROCHE FONDEE SUR LES DROITS....20

7 BUDGET MAXIMAL DU PROGRAMME SECTORIEL....21

8 MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES DU PROGRAMME SECTORIEL....21

8.1 CADRE LEGAL ET RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES....21

9 PILOTAGE, SUIVI ET CADRE ORGANISATIONNEL DU PROGRAMME SECTORIEL 22

10 CHRONOGRAMME DU PROGRAMME SECTORIEL 23

11 DESCRIPTION DES INTERVENTIONS AU SEIN DU PROGRAMME SECTORIEL 23

11.1 APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ELEVAGE ET DE L'ECONOMIE PASTORALE 23

11.1.1 ANALYSE DE LA SITUATION DANS LA REGION DE KOULIKORO 23

11.1.2 OBJECTIF GENERAL, OBJECTIF(S) SPECIFIQUE(S) ET DESCRIPTION DES RESULTATS INDICATIFS 25

11.1.3 PARTIES PRENANTES (PARTENAIRES, BENEFICIAIRES, AUTRES ACTEURS) 26

11.1.4 ZONE D'INTERVENTION 27

11.1.5 BUDGET MAXIMAL 27

11.1.6 DURABILITE: MESURES DU PARTENAIRE POUR GARANTIR LA DURABILITE 27

11.2 INTERVENTION 2 : LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION DANS LE CERCLE DE NARA (REGION DE KOULIKORO) 28

11.2.1 ANALYSE DE LA SITUATION 28

11.2.2 OBJECTIF GENERAL, OBJECTIF(S) SPECIFIQUE(S) ET DESCRIPTION DES RESULTATS 29

11.2.3 PARTIES PRENANTES (PARTENAIRES, BENEFICIAIRES, AUTRES ACTEURS) 30

11.2.4 ZONE D'INTERVENTION 31

11.2.5 BUDGET MAXIMAL 31

11.2.6 DURABILITE: MESURES DU PARTENAIRE POUR GARANTIR LA DURABILITE 31

11.3 INTERVENTION 3 : APPUI AU PASTORALISME 31

11.3.1 ANALYSE DE LA SITUATION 31

11.3.2 OBJECTIF GENERAL, OBJECTIF(S) SPECIFIQUE(S) ET DESCRIPTION DES RESULTATS INDICATIFS 33

11.3.3 OBJECTIF GLOBAL, OBJECTIFS SPECIFIQUES ET DESCRIPTION DES RESULTATS INDICATIFS 35

11.3.4 PARTIES PRENANTES (PARTENAIRES, BÉNÉFICIAIRES, AUTRES ACTEURS) 37

11.3.5 ZONE D'INTERVENTION 38

11.3.6 BUDGET MAXIMAL 38

11.3.7 DURABILITE 38

1 TITRE DU PROGRAMME SECTORIEL ET DURE ESTIMEE

Programme sectoriel « Une Croissance Economique durable et inclusive en favorisant le développement rural et la sécurité alimentaire ».

Durée estimée : 4 ans de mise en œuvre.

2 MINISTERES ET ENTITES GOUVERNEMENTALES RESPONSABLES DE LA PREPARATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République du Mali est en charge de la préparation du programme de coopération. Il sera appuyé plus particulièrement par le Ministère de l'Elevage et de la Pêche.

Le Ministère de l'Elevage et de la Pêche sera en charge de la mise en œuvre de l'intervention : «appui au renforcement de l'élevage et de l'économie pastorale dans la région de Koulikoro ».

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire sera responsable de la mise en œuvre de l'intervention « La lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au niveau du Cercle de Nara (Koulikoro) ».

3 ANALYSE DU CONTEXTE ET DU SECTEUR

Contexte politique

Au sortir d'une crise politique et sécuritaire mais aussi institutionnelle et sociale sans précédent dans son histoire le Mali s'est engagé sur la voie de la reconstruction. En dépit de la signature des accords de paix à la mi-2015 la situation sécuritaire reste fragile à travers le pays. Reconstruire la paix et la stabilité politique demandera du temps. Un lent effort de reconstruction qui inclura une reprise de la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics et entre les citoyens eux-mêmes. La consolidation de la paix passera nécessairement aussi par une relance sur le plan du développement économique et social pour venir renforcer la cohésion sociale, et remédier aux déséquilibres sur le territoire.

3.1.1 Enjeux du développement économique et social au Mali

Le Mali, pays enclavé et à 66% désertique, s'étend sur 1.240.192 km2, soit 40,6 fois la Belgique et compte une population estimée à 14,5 millions d'habitants en 2009 (INSTAT). Le taux de croissance démographique de 3,6%, qui est parmi les plus élevés au monde (3ème place), grève fortement la croissance économique. Le taux d'alphabétisation de la population adulte en 2012 était de 33%.

Le Mali se classe 176ème sur 187 pays, selon l'indice de développement humain du PNUD (2014). La proportion de la population malienne vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 50,4 % (2011). Le milieu rural qui représente 77 % de la population contribue pour 81 % à l'incidence de la pauvreté (les agriculteurs représentant le groupe socio-économique le plus pauvre avec un taux de pauvreté de 57 %).

De par sa structure, l'économie au Mali reste très vulnérable aux chocs externes qu'ils soient climatiques, économiques ou politiques. Ceux-ci affectent un PIB reposant essentiellement sur le secteur primaire- les sous-secteurs de l'agriculture vivrière et de l'élevage (représentant 40% de la formation du PIB)- et une exportation très peu diversifiée (principalement l'or et le coton). Le secteur tertiaire prend une importance grandissante (principalement à travers l'amélioration du sous-secteur transport et télécommunications). La faiblesse des infrastructures ainsi que les coûts de l'énergie et du transport constituent encore des contraintes essentielles au développement du pays.

Le Mali est dans un contexte de fragilité à cause de facteurs multiples dont (i) le manque de

légitimité politique ; (ii) l'insécurité ; (iii) une économie fragile et (iv) une gouvernance déficiente et des services de base inadéquats.

Les inégalités alimentaires sont très importantes entre les régions administratives du pays et au sein des régions elles-mêmes, de même qu'en matière d'accès aux services (par exemple de santé), et de formation du capital humain. Tandis que le taux d'alphabétisation de la population adulte en 2012 était de 33%, 2% avaient en 2013 accès à internet tandis que 16% de la population a accès à l'électricité (Banque Mondiale). Le taux de croissance démographique annuel de 3,6 % représente un autre défi de taille. Parmi la population malienne estimée à 14 528 662 habitants au recensement de 2009, 46 % avait moins de 15 ans. Une urbanisation et un exode rural accéléré, y inclus à travers une immigration persistante hors du pays, et le retour des réfugiés et déplacés de la crise de 2012, ajoutent aux défis de développement économique et de cohésion sociale.

La problématique de l'insertion des jeunes dans le tissu économique de manière général et dans le secteur agricole en particulier est au cœur des stratégies et dispositifs de l'emploi des jeunes, eu égard d'une part à l'arrivée massive sur le marché de cette frange de la population et d'autre part au fort potentiel d'insertion que constitue l'agriculture.

Globalement il convient d'accélérer les efforts afin que la croissance soit un vecteur de création d'emplois durables et de réduction des inégalités dans un contexte de démographie galopante et de pauvreté.

3.1.2 Politiques nationales et cadre institutionnel du secteur

Le Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable 2016-2018 (CREDD) constitue le nouveau cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement tant au niveau national que sectoriel. Il a pour but de rendre possible la perspective de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience pour promouvoir un développement inclusif en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali apaisé et uni. Il prend en compte les politiques sectorielles en général et la politique nationale de décentralisation en particulier. La Croissance économique inclusive et durable constitue l'un axes stratégiques du CREDD qui a défini trois domaines prioritaires à savoir (i) Développement rural et sécurité alimentaire ; (ii) Protection de l'Environnement ; (iii) Développement des infrastructures et (iv) Développement des autres secteurs porteurs de croissance.

La Politique de Développement Agricole (2013**)** vise à assurer la promotion des femmes et des hommes qui vivent du secteur Agricole (Elevage, sécurité alimentaire compris) dans le respect de l'équité, notamment entre les milieux rural et urbain. Elle consacre le droit à la sécurité alimentaire pour tous dans le contexte recherché de souveraineté alimentaire. Elle repose sur la responsabilisation de l 'Etat, des Collectivités territoriales, de la profession Agricole, des exploitants Agricoles et de la société civile tout en affirmant le principe du désengagement de l'Etat des fonctions productives et commerciales, Agricoles, et péri Agricole.

Le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA 2015-2025) constitue le cadre national de planification du Mali pour le secteur Agricole au sens large (y incluant l'Elevage et la pêche). Il vise à faire du secteur rural le moteur de l'économie nationale, assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations urbaines et rurales et générant des emplois et des revenus significatifs dans une logique de développement durable. Il s'articule autour de plusieurs axes stratégiques, dont (i) le renforcement des capacités des acteurs ; (ii) la promotion de la production et la compétitivité des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et (iii) une meilleure protection sociale pour répondre au problème d'insécurité alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle.

La stratégie nationale de sécurité alimentaire et de nutrition au Mali vise à satisfaire les besoins essentiels de la population. Elle s'articule autour de (i) l'augmentation et la diversification de la

production Agricole (ii) l'amélioration des revenus des populations (par une meilleure organisation du marché des aliments de base) et (iii) le développement de la transformation des produits locaux. Elle prend en compte les quatre dimensions de la sécurité alimentaire qui sont : (i) la disponibilité d'aliments de bonne qualité sanitaire et nutritionnelle ; (ii) l'accessibilité de ces aliments pour les populations, y compris pour les plus vulnérables ; (iii) la stabilité des approvisionnements dans l'espace et dans le temps ; (iv) l'utilisation optimale des aliments par les individus.

La Politique d'hydraulique pastorale prévoit un maillage des zones pastorales et une gestion décentralisée de l'hydraulique pastorale par les élus locaux. Cette politique n'est malheureusement pas suffisamment articulée avec la politique d'aménagement pastoral.

La Politique Nationale Genre, vise à engager l'État et toute la société à améliorer l'impact des politiques publiques et à maximiser les ressources nationales disponibles afin que les Maliennes et les Maliens puissent développer leur plein potentiel et contribuer au bien-être collectif tout en étant des citoyennes et citoyens égaux en droits et en devoirs. Elle offre un cadre conceptuel et opérationnel qui permettra d'assurer une cohérence, une harmonisation et un meilleur impact des actions reliées à l'égalité entre les femmes et les hommes à travers les réformes nationales et les politiques sectorielles

La Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) vise à garantir un environnement sain et un développement durable par la prise en compte de la dimension environnementale dans toute décision qui touche la conception, la planification et la mise en œuvre des politiques, programmes et activités de développement. La responsabilisation et l'engagement de tous les acteurs sont recommandés.

La Politique Nationale de Changement Climatique (PNCC) vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux défis aux défis des changements climatiques afin que ceux-ci ne deviennent des facteurs limitant du développement socio-économique.

Le cadre juridique et réglementaire du secteur de développement rural et sécurité alimentaire est encadré par un certain nombre de textes politiques, stratégiques, juridiques et réglementaires :

- Promulguée en 2006, la Loi d'Orientation Agricole (LOA) fixe le cadre légal et général des orientations de la politique de développement agricole du Mali. Il couvre l'ensemble des activités économiques du secteur, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture, l'aquaculture, l'apiculture, la chasse, la foresterie, la cueillette, la transformation, le transport, le commerce, la distribution et d'autres services Agricoles, ainsi que leurs fonctions sociales et environnementales. La LOA a pour but *de promouvoir une agriculture durable, moderne et compétitive reposant, prioritairement sur les exploitations familiales Agricoles reconnues, sécurisées, à travers la valorisation maximale du potentiel agro- écologique et des savoir-faire Agricoles du pays et la création d'un environnement propice au développement d'un secteur Agricole structuré*. Elle vise *à garantir la souveraineté alimentaire et à faire du secteur Agricole le moteur de l'économie nationale en vue d'assurer le bien-être des populations.* Dans le sous – secteur de l'Elevage, elle prévoit que (i) l'Etat, les Collectivités Territoriales et la profession agricole assurent la promotion de l'élevage pastoral par l'aménagement des parcours naturels, la lutte contre les maladies, la réalisation de points d'eau, de périmètres pastoraux et d'infrastructures d'élevage et ii) que la transhumance soit prise en compte dans les schémas d'aménagements du territoire, conformément aux dispositions de la charte pastorale.
- La loi portant charte pastorale (2001) définit les principes fondamentaux et les règles générales régissant les activités pastorales sur l'ensemble du territoire malien. Elle constitue un cadre légal permettant de trouver des solutions aux problèmes d'accès à la

ressource, en abordant les causes fondamentales et historiques des conflits fonciers et en fournissant des mécanismes pour protéger les droits territoriaux des pasteurs afin d'améliorer les conditions de cohabitation entre ces derniers et les agriculteurs. Elle reste de manière générale insuffisamment connue, respectée et appliquée. Elle devrait, à terme, permettre la délimitation et la gestion durable d'espaces pastoraux pour le pâturage et le déplacement des troupeaux, de façon à sécuriser et à améliorer la productivité des troupeaux, tout en respectant l'environnement (parc arboré fourrager en particulier). Elle confère aux collectivités la responsabilité première de la gestion des ressources pastorales. Elles peuvent en déléguer la gestion à des acteurs spécialisés ou aux usagers, s'ils sont effectivement organisés dans un cadre légal, généralement en échange de redevances. Dans les faits, les collectivités sont davantage préoccupées par des thématiques sociales (Education, santé) et investissent peu dans l'élevage.

3.1.3 Elevage au Mali et dans la sous - région

Les grands pays d'élevage du sahel (Niger, Mali, Burkina Faso) soutiennent relativement peu le secteur de l'élevage, en proportion du budget général de l'Etat et des soutiens apportés à l'agriculture. La tendance est cependant positive au Mali, où la part de l'élevage dans les dépenses agricoles est passée de 4 à 18 % des dépenses agricoles entre 2000 et 2010.

L'élevage tient pourtant une place de premier choix dans l'économie de ces pays. Sa contribution au PIB agricole est de 30 à 50 % selon les sources et les facteurs pris en compte. Pour le Mali, le sous-secteur de l'élevage contribue à 12 % du PIB national et à 30 % de la production du secteur rural. Il compte parmi les activités de 80 % de la population rurale.

En zone sahélienne, l'élevage est souvent synonyme de bétail (en particulier bovins, les ovins, les caprins). Les grands espèces arides du Nord sont impropres à l'agriculture et sont principalement mis en valeur par les grands troupeaux et la pratique de l'élevage transhumant. Les modes de production évoluent toutefois rapidement: la dualité entre éleveurs (mobiles) et agriculteurs doit être nuancée aujourd'hui. De plus en plus d'éleveurs traditionnels développent des activités agricoles et deviennent des agropasteurs. De même, de plus en plus d'agriculteurs investissement dans de l'élevage, qui fournit des services agricoles importants (fumure et attelage en particulier), et constitue une activité rentable.

Bien que la consommation de produits laitiers soit globalement en hausse, la filière lait peine à se développer. L'offre ne suit pas la demande urbaine et les importations de poudre de lait augmentent sans cesse. Ces importations sont à la fois une réponse de court terme au déficit de l'offre et une cause de celle-ci, puisque le prix du lait en poudre défie toute concurrence sur les marchés et décourage ainsi la production et la structuration des filières locales. D'autres facteurs permettent d'expliquer ce problème du lait, parmi lesquels l'insuffisance d'alimentation pour le bétail en saison sèche et des difficultés structurelles, notamment au niveau de la collecte et de la conservation de ces produits périssables et des modèles de gestion adoptés. Au Mali, certaines expériences pilotes de mini-laiteries sont prometteuses mais le développement du business model est fortement handicapé par une fiscalité peu favorable.

3.1.4 Principales contraintes de l'élevage pastoral

L'élevage pastoral est confronté à des goulots d'étranglement qui tendent

⇨ **Un manque de considération des politiques vis-à-vis de l'élevage pastoral**

L'élevage pastoral a, de manière générale, une assez mauvaise réputation. Il est considéré comme faisant partie d'une forme d'économie obsolète, basée sur la capitalisation et la contemplation, pratiqué par des populations peu expérimentées. Les études récentes démontrent le rôle majeur de cohésion sociale de l'élevage pastoral, son rôle crucial pour l'environnement et le maintien de la

biodiversité génétique, son importance pour la fertilité des sols et son poids incontestable dans l'économie. Les modes de production ont par ailleurs considéré évolués et les éleveurs sont pour la plupart en voie de professionnalisation.

Il n'en demeure pas moins que les politiques ont tendance à ne pas considérer ce potentiel et à privilégier d'une manière générale l'agriculture et le ranching, pourtant moins efficients en termes de valorisation des ressources.

Le Conseil régional souhaite promouvoir des Espaces Economiques Partagés et des filières ancrées dans les territoires, ce qui constitue une opportunité pour un développement de l'élevage pastoral.

⇨ **Accès et la sécurisation des espaces pastoraux**

Les systèmes d'élevages pastoraux sont essentiellement extensifs et basés sur la mobilité des troupeaux autour des points d'eau et parcours pastoraux. Les déplacements des troupeaux se font dans l'ensemble selon une gestion traditionnelle : respect de la préséance, du droit des tiers, respect des champs agricoles, flexibilité et assistance en fonction de la variabilité des ressources.

Cette mobilité est au cœur des capacités de résilience des éleveurs pastoraux et permet d'optimiser l'utilisation des ressources pastorales. Les ressources pastorales sont menacées par l'extension des zones agricoles, la remontée vers le Nord du front cultural et le phénomène d'accaparement des terres à des fins spéculatives. Les conflits entre pasteurs et agriculteurs sont en augmentation constante. Ce problème prend une dimension dramatique dans la périphérie de Koulikoro/Bamako, où la multiplication des concessions privées et clôturées de plusieurs dizaines d'hectares empêche tout simplement les animaux d'accéder au fleuve.

La loi portant Charte Pastorale donne un cadre juridique protégeant l'accès à ces ressources, mais elle demeure peu connue et donc peu appliquée. En toile de fond de ce problème se trouve la question de l'aménagement du territoire (en termes de définition des vocations des espaces agro-sylvo-pastoraux, de schéma d'urbanisation) et du foncier rural (agricole et pastoral). L'absence de matérialisation physique des espaces, d'établissement de conventions locales et la méconnaissance des textes législatifs réglementaires ne facilite pas une prévention et gestion efficace de ces conflits fonciers en zone pastorale et agropastorale.

Si le devenir de l'espace pastoral semble devoir trouver la solution dans l'application judicieuse de l'armature des textes disponibles, il persiste un risque de voir émerger à la faveur de la décentralisation une gestion abusive du foncier rural par les conseils communaux. C'est dans ce sens que le schéma d'aménagement territorial peut permettre de limiter ces risques.

Il s'agit aujourd'hui de favoriser la promotion d'expériences réussies et de les étendre, d'accompagner les concertations communales et intercommunales dans le cadre de la Charte pastorale et de favoriser la mise en œuvre, mais aussi l'adaptation du texte aux réalités des différentes problématiques locales.

⇨ **L'insécurité en zone pastorale Nord**

La zone pastorale du Mali en général et du Nord en particulier est **concernée par la dégradation de la situation sécuritaire globale**. Du fait de l'insécurité physique, les mouvements pastoraux sont désorganisés affectant les modalités habituelles de transhumance. Non seulement les espaces pastoraux traditionnels non affectés par les conflits armés ont largement dépassé leurs capacités de charge, mais les animaux y souffrent de **manque d'eau, de pâturages, de compléments alimentaires et de soins vétérinaires.** Face à l'insécurité qui prévaut actuellement, les éleveurs pasteurs sont obligés d'effectuer des déplacements inhabituels en direction de régions dans lesquelles ils n'ont pas développé de relations sociales avec les

communautés locales. **L'obligation de se déplacer en dehors des itinéraires qui sont empruntés habituellement par les troupeaux transhumants devient alors un facteur aggravant de l'insécurité dans les zones d'accueil**.

⇨ **Equipements disponibles sur les aires de pâturages et le long des couloirs de transhumance**

La problématique de l'accès à la ressource en milieu pastoral dépend moins de la disponibilité que de la répartition spatiale des infrastructures d'hydraulique pastorale. La réalisation des points d'eau (utilisés souvent pour d'autres besoins des villages quand il s'agit de puits ou de forages) est souvent déterminée par les opportunités de financement, sans que les implantations correspondent à une exploitation rationnelle des pâturages.

Les politiques d'investissement mises en œuvre n'ont pas prêté suffisamment d'attention à la cohérence entre les ressources en eau disponibles, les fourrages disponibles et la charge en bétail correspondante. Les associations pastorales, les agropasteurs, les autorités traditionnelles et les collectivités n'ont pas toujours été associés au processus de mise en place, ce qui a eu pour effet de les déresponsabiliser de la gestion et de l'entretien.

Selon la Charte pastorale du Mali, et les nouveaux décrets portant sur le transfert des compétences en matière d'élevage les aménagements appartiennent aux Communes qui, en principe, peuvent en déléguer la gestion à un acteur spécialisé (société privée) ou aux usagers, s'ils sont bien organisés dans un cadre légal, moyennant rétribution d'une partie des taxes perçues. Les communes devront s'intéresser davantage à la préservation et à la gestion des ressources naturelles autant qu'à la durabilité des investissements, en tant qu'élément de l'économie locale. Il s'agit d'un bien collectif, qui relève d'une politique publique et étant une activité pratiquement non marchande, elle nécessite des choix économiques collectifs.

Dans le cercle de Nara, le bornage et l'entretien des périmètres pastoraux permettent aujourd'hui de maintenir de manière raisonnée les troupeaux pendant une grande partie de l'année (180 à 210 jours, contre une centaine de jours les années précédentes).

⇨ **Accès aux services de santé animale**

L'aménagement du territoire pastoral est, de manière générale, peu rationnel. Les investissements sont réalisés au cas par cas par les communes ou les projets, sans considérer la problématique et les priorités dans leur ensemble. Le mauvais maillage des points d'eau des charges de troupeaux élevées à certains endroits, conduisant au surpâturage (aggravé très souvent par l'afflux des animaux transhumants de la Mauritanie), alors que de vastes pâturages sont délaissés par manque de points d'eau de proximité.

Dans le même temps, l'accessibilité à la santé animale et à des intrants vétérinaires de qualité reste limitée, surtout dans le contexte actuel de privatisation des services vétérinaires sans mesures d'accompagnement adéquates qui laissent de vastes zones sans couverture sanitaire et les pasteurs à la merci de revendeurs peu scrupuleux de produits contrefaits parfois dangereux.

⇨ **Problématique liée à l'alimentation des troupeaux**

L'accès aux intrants et à l'aliment est essentiel en saison sèche pour limiter les pertes de poids, maintenir une production laitière minimale essentielle à la croissance des jeunes animaux et permettre des activités d'embouche (engraissement), notamment de petits ruminants (moutons).

La raréfaction des sous – produits agricoles et de la paille autour des zones périurbaines et zones agropastorales est aggravée par le stockage massif et la commercialisation des tiges de mil, sorgho, maïs et de la paille afin de répondre à une forte demande de l'élevage périurbain et l'embouche. La culture fourragère comme alternative à cette demande n'est pas très bien développée. A long terme, le prélèvement systématique des sous – produits agricoles et la marchandisation de la paille peuvent avoir une incidence sur la qualité des sols (en l'absence

d'une restitution au sol qui est l'une des lois fondamentales de la fertilisation).

Les feux de brousse entraînent chaque année la disparition de milliers d'hectares de pâturages, ce qui entraîne d'énormes pertes de fourrages pourtant indispensables à la survie du cheptel. Ils entraînent également une stérilisation des parcelles du fait qu'in s'agit de plantes annelles et que les feux détruisent les graines disséminées dans le sol.

⇨ **Gestion des troupeaux et maintien de la diversité génétique**

D'une manière générale, la gestion des reproducteurs reste peu performante. Les mâles reproducteurs restent au service d'un même troupeau durant 7 à 9 ans, ce qui entraîne des problèmes de consanguinité. Les éleveurs ne sont pas conscients de ces problèmes, même si ils en observent les conséquences. Le travail mené dans le cadre du PRODEZEM (Sélection génétique en milieu ouvert et sensibilisation) donne de très bons résultats : les éleveurs remarquent une nette amélioration de la vigueur des veaux issus de géniteurs non consanguins, avec une hausse significative de la productivité du cheptel.

⇨ **Commercialisation du bétail viande**

D'une façon générale, les entraves majeures auxquelles sont soumises la commercialisation et la transformation des produits animaux sont constituées par des problèmes d'acheminement, de conditionnement et de distribution. Les grandes zones de production pastorales sont éloignées des grands centres de consommation et la commercialisation des produits est handicapée par l'état des routes, la disponibilité des moyens de transport et leur coût.

Les marchés de collecte, de regroupement ou terminaux de la région de Koulikoro sont pour la plupart insuffisamment équipés et dans des états de délabrement avancé, ne jouant pas pleinement leur rôle de pôles de développement économique, dans des zones où souvent les transactions du bétail représentent l'essentiel des recettes pour les communes. Le manque d'attractivité des marchés dû à l'absence de tous services (eau, aliment bétail, aires de repos ombragées) aux usagers éleveurs ou commerçants, occasionnent un manque à gagner important qui affecte l'activité économique locale autant que celle de la filière.

Pourtant, les expériences de marchés rénovés démontrent leur capacité à générer un surplus important d'affluence, de transactions et de revenus. Le nombre d'acteurs présents autour de la commercialisation du bétail est révélateur du volume d'emploi et de revenus créé par l'activité (producteurs, intermédiaires de vente, convoyeurs, bouchers, transformatrices, tanneurs, commerçants patentés ou pas...). Cela ne s'arrête d'ailleurs pas autour du marché aux activités propres à la filière (femmes restauratrices, chargeurs de téléphone, taxis motos, transporteurs…).

⇨ **Commercialisation du lait**

A l'instar des pays de la sous-région, le Mali est confronté à un paradoxe saisissant : malgré l'existence d'un cheptel laitier important, la majorité des besoins de Bamako est satisfaite essentiellement par des importations de lait en poudre. La production locale est pour l'essentiel assurée par des élevages situés en périphérie urbaine.

La production des élevages pastoraux peut atteindre 4 Litres/jour pendant la saison des pluies pour diminuer progressivement en saison sèche et devenir insignifiante en saison froide. La majeure partie de la production est autoconsommée ou échangée, ce qui confirme l'importance du lait dans la sécurité alimentaire et la cohésion sociale des communautés. La commercialisation du lait se fait essentiellement par les femmes au niveau de l'ethnie peule.

D'une manière générale, il est difficile d'appréhender des solutions miracles pour la filière : l'éloignement des centres de consommation, la mobilité des troupeaux, le manque de régularité dans la production, l'état des pistes ou l'absence de chaîne de froid sont autant d'éléments qui entravent le développement de la commercialisation. Des expériences d'implémentation de mini-

laiteries et de centres de collecte commencent à donner de bons résultats, malgré des taux d'échecs qui restent importants. Il importe de continuer à développer des modèles et d'accompagner les initiatives privées au cas par cas.

⇨ **Accès aux services financiers**

L'offre de services financiers reste très limitée pour l'élevage pastoral. Le principal prestataire dans le cercle de Nara est Kondo Jiguima, qui est appuyée par l'ONG belge WSM et par SOS FAIM. Kindo Jiguima a connu de grosses difficultés après la crise de 2011 et est en voie de redressement. Elle est actuellement associée à la mise en œuvre des actions du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire.

3.1.5 Sécurité alimentaire au Mali

La situation en matière de nutrition et sécurité alimentaire de 2012 à 2014 a été préoccupante. En matière de sécurité alimentaire, en 2012, environ 4.6 millions de personnes ont été considérées vulnérables à l'insécurité alimentaire. Selon les acteurs humanitaires, le nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère est passé de 810 000 en décembre 2013 à 1 530 000 en mars 2014. Pour 2015, l'estimation est de 841 340 (source CREDD).

La productivité agricole actuelle n'offre pas encore un revenu suffisant pour élever le niveau de vie d'une grande partie des ménages ruraux au-dessus des seuils de pauvreté. De plus, la majeure partie des ménages ruraux sont exposés aux chocs climatiques (sécheresses, inondations, etc.) et aux chocs qui affectent les moyens de production et la production agricole, pastorale, sylvicole et halieutique (maladies et nuisibles des cultures et des plantes, épizooties, etc.). Cette exposition à ces chocs entraine souvent à leur niveau des crises importantes caractérisées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition généralisée.

Conséquence directe d'une pauvreté très répandue au sein de la population malienne, l'insécurité alimentaire, qui se caractérise par un déficit d'accès à une alimentation appropriée en quantité suffisante, est une réalité pour les groupes vulnérables, plus spécifiquement en zone rurale.

Au plan institutionnel la coordination du cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire aux différents niveaux territoriaux constitue un défi à relever afin d'assurer (i) une meilleure gestion et prévention des crises alimentaires, (ii) une mobilisation efficace des ressources financières et matérielles pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (iii) l'accessibilité et la disponibilité des produits alimentaires de base tout en améliorant le système d'information sur la sécurité alimentaire.et enfin (iv) le renforcement des capacités du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et de ses comités régionaux, locaux et communaux ainsi que le Système d'Alerte Précoce (SAP) afin de faire face aux crises et situations alimentaires d'urgence.

Afin de protéger et de renforcer la résilience des ménages vulnérables des mesures concrètes doivent être mises en œuvre en matière de reconstitution du capital productif (animaux à cycle court), de fournitures d'intrants, de travaux à haute intensité de main d'œuvre (sous forme de « food for work » et « cash for work). Ces mesures devraient s'accompagner d'activités de prévention de la malnutrition à travers des actions de supplémentation nutritionnelle et des mesures d'amélioration de la nutrition par la diversification de la production et l'éducation nutritionnelle.

4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROGRAMME

4.1.1 Description de l'objectif général et des résultats attendus du programme sectoriel

Le présent programme sectoriel s'inscrit dans le cadre de la stratégie et Programme de Coopération Belgique – Mali (2016 – 2019) qui vise à contribuer à une croissance durable, inclusive et créatrices d'emplois, à la refondation de l'Etat, à l'instauration de la paix et de la

sécurité et à la lutte contre la pauvreté.

L'objectif général du Programme de Coopération, par rapport à sa priorité n°2, relative à la croissance économique durable et inclusive est libellé comme suit : « Intensifier la production Agricole de manière durable, moderne, compétitive, valoriser les produits Agricoles, notamment sur les exploitations familiales et promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les résultats attendus du Programme de Coopération (ou objectif général de chacune de ses interventions) sont libellés ainsi qui suit :

Interventions	Résultats du PC = objectifs généraux des interventions
Un appui au renforcement de l'Elevage et de l'économie pastorale au niveau de la Région de Koulikoro exécuté par la CTB	« les activités de l'élevage favorisant l'entrepreneuriat agricole et la création d'emplois pour les femmes et les hommes sont renforcés dans la Région de Koulikoro.
La lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au niveau du Cercle de Nara (Koulikoro) exécuté par la CTB	« la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau du Cercle de Nara (Région de Koulikoro) est durablement améliorée, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de la sécurité alimentaire dans le développement local »
Soutien au pastoralisme et à la résilience des ménages dans le Nord du mali en Coopération Déléguée	« Dans le Nord du Mali, la résilience des pasteurs est renforcée »

4.1.2 Description de la cohérence et de la synergie des intervenions

Ce programme sectoriel est complémentaire avec le Programme de Réformes institutionnelles pour une meilleure gouvernance locale ainsi que l'intervention relative au Renforcement des capacités au niveau central et à Koulikoro. Ainsi la mise en œuvre des différentes interventions dans la Région de Koulikoro se feront dans le cadre d'une approche territoriale de développement économique local où les filières animales porteuses seront soutenues.

Le présent programme sectoriel veut promouvoir une croissance économique inclusive. Il vise à contribuer à la création de richesses à travers l'attention à des chaînes de valeurs (production, transformation, distribution, consommation..), des pôles de développement, et la recherche de la création d'emplois durables dans la région. Cela revient à identifier les filières économiques, secteurs ou activités clé de l'économie locale ainsi que son principal facteur de dynamisme et de croissance. Selon cette approche le système local d'acteurs est construit sur la base d'un projet commun dont le moteur est le développement économique local reposant sur la valorisation de ressources territoriale spécifiques. Pour la pérennisation de ces activités économiques, la condition indispensable est que ces activités puissent produire de la valeur ajoutée. La Région de Koulikoro offre de fait un cadre pertinent et une « échelle » suffisamment large pour des projets de développement d'ampleur. Elle s'ancre en outre dans des ensembles naturels de ressources cohérents. Cette dimension de développement économique passe aussi par une dynamique d'aménagement du territoire elle-même portée par les schémas y afférents (et les processus permettant de les élaborer). Dans ce sens il s'agit aussi de promouvoir le regroupement d'acteurs politiques, économiques, sociaux, associatifs organisés autour la promotion d'un objet économique sur un espace intercommunal.

Le programme sectoriel s'inscrit entièrement dans l'accompagnement de la mise en œuvre de la loi d'Orientation Agricole et du décret fixant le détail des compétences transférées de l'état aux collectivités territoriales en matière d'élevage et de pêche. (2017-0543 du 06 août 2015). Cette orientation donne tout son sens à un travail étroit et conjoint avec l'intervention sur la mise en œuvre des réformes institutionnelles pour appréhender les questions de gouvernance de l'espace, l'aménagement et l'équipement à vocation économique pour la filière.

La complémentarité avec les interventions d'autres partenaires intervenant sur des aspects complémentaire d'économie locale et régionale (comme par exemple la formation professionnelle à travers le projet FIER/FIDA) sera également encouragée.

En mettant en pratique une approche fondée sur les droits , le programme entend contribuer aux mécanismes de gouvernance à l'échelle régionale pour permettre une meilleure prise en compte des citoyens et des citoyens dans la gestion des affaires publiques et également renforcer les lignes de redevabilité des élus. Cette approche qui prône une meilleure participation, inclusion et responsabilisation se fondera sur la promotion des droits humains pour une gouvernance démocratique progressivement renforcée. Elle cherchera aussi à comprendre et à renforcer la légitimité (et partant la refondation) de l'Etat en tenant compte des perceptions et attentes des citoyens et des citoyennes par rapport aux obligations des pouvoirs publics. Les droits humains à la sécurité juridique, à l'état civil recevront une attention particulière. La discrimination en matière de genre étant un obstacle majeur au développement inclusif, Cette préoccupation sera transversale à travers les différentes interventions de ce programme mais également celle du programme de renforcement des capacités.

Le programme sectoriel s'inscrit dans la consolidation de différentes interventions de la coopération belgo-malienne

a. Les actions menées par le PRODEZEM dans le cercle de NARA, qui ont permis notamment (1) la mise en place ou la réhabilitation de 7 périmètres agropastoraux couvrant plus de 130.000 hectares de pâturages (2) La mise en place de 11 Banques Aliments Bétails (BAB) (3) la mise en place de Cinq cabinets Vétérinaires Privés (4) la mise en place de pare-feu et la réhabilitation de pâturages dégradés (5) la mise en place d'un réseau d'éleveurs spécialisés dans l'amélioration génétique et la préservation des races locales.

b. Les actions menées par le Programme d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Elevage et de la Pêche, notamment l'étude « Analyse Institutionnelle et Organisationnelle des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche » et les avancées en matière de mise en place d'un système de suivi évaluation**.**

c. Un travail assez remarquable a été entamé conjointement par le Projet d'Appui Institutionnel à la DGCT, le projet d'Appui aux Investissements des Collectivités Territoriales et le PRODEZEM. Il vise à accompagner à différents niveaux l'application du décret portant sur les transferts de compétences des Ministères Techniques vers les collectivités pour la gestion des infrastructures d'élevage. Des modèles et des outils de gestion ont été définis pour onze modèles d'infrastructures, dans le cadre de Partenariats Publics Privés « bien compris ».

d. Le projet de Soutien au pastoralisme et à la résilience des ménages dans le Nord du mali en Coopération Déléguée au titre de ce Programme sectoriel de la Stratégie de Coopération MLI-BEL 2016 – 2019.

En ayant la volonté de promouvoir une croissance inclusive et de lutter contre la pauvreté, toutes les interventions de ce programme sectoriel contribueront à réduire l'insécurité alimentaire.

La mise en œuvre de ce programme s'inscrira dans le cadre de la « Stratégie Commune

d'Accompagnement Pays II » (SCAP II) pour la période 2016-2018. Il soutiendra l'action concertée des Partenaires Techniques et Financiers dans l'appui aux dynamiques gouvernementales en faveur de la refondation de l'Etat et de la sortie de crise notamment le soutien à la relance économique durable, et l'accompagnement du processus du développement local.

5 RISQUES LIES AU PROGRAMME SECTORIEL

5.1 RISQUES EXTERNES

5.1.1 Catastrophes naturelles ou épidémies

Le premier risque externe évident dans cette zone sahélienne concerne les aléas climatiques. En effet, la zone est soumise régulièrement à des sécheresses, ce qui a un impact très négatif sur les productions agricoles et animales, ainsi que sur les ressources naturelles et ressources en eau (eaux de surface, nappes phréatiques). A celles-ci s'ajoutent les risques de maladies pour les animaux/végétaux (épizooties, maladies/déprédateurs des cultures), mais aussi les épidémies, comme le choléra et la méningite qui sont récurrents.

Pour pallier ces risques, le programme doit (i) renforcer les capacités de résilience des populations vulnérables pauvres en diversifiant et augmentant leurs sources de revenus et renforçant leurs accès aux services socio-économiques de base (santé, eau, éducation); (ii) encourager l'adoption de technologies mieux appropriées aux conditions agro écologiques et la maîtrise de l'eau pour garantir les productions; (iii) renforcer la restauration des ressources naturelles et leur gestion durable par et pour les populations locales; (iv) renforcer la prévention (notamment en matière de santé, de nutrition) et assurer un lien avec les mécanismes de prévention et gestion des crises afin d'atténuer leur impact dans la zone d'intervention.

5.1.2 Insécurité physique

Ce risque est élevé à la frontière avec la Mauritanie. En effet, l'insécurité, notamment celle exacerbée par la présence d'AQMI et alimentée par la crise libyenne ou encore le banditisme, est devenue une réalité au nord de la zone d'intervention. Le programme qui intervient dans cette zone en raison des problèmes d'insécurité alimentaire ne peut ignorer cet aspect. Des camps militaires et postes de gendarmerie sont basés au niveau des deux cercles et cette situation est gérée actuellement au niveau politique et à travers une coopération entre le Mali, la Mauritanie et l'Algérie.

Pour pallier cette situation, le programme doit renforcer/veiller au respect des consignes de sécurité par son personnel, conformément aux règles de sécurité adoptées par l'Union européenne et les Nations Unies. Pour les biens et équipements, le programme veillera également à prendre les mesures adéquates, en concertation avec le FBSA et les autorités locales, voire nationales.

5.2 RISQUES INHERENTS AU PROGRAMME

5.2.1 Difficultés liées à la dimension multi-acteurs du programme

Les mécanismes de coordination prévoient la consolidation des plans de travail annuels (sur la base des plans de travail individuels), ainsi qu'un système de rapportage consolidé (basé sur un système de suivi-évaluation semestriel selon des indicateurs qui seront renseignés par chaque organisation partenaire) et des mécanismes de coordination/supervision conjoints CSA/FAO – Bureau de Coopération/FBSA, en concertation avec les organisations partenaires.

5.2.2 Retards dans la programmation des investissements structurants et productifs

La zone d'intervention a été choisie précisément parce qu'elle présente des besoins très importants du point de vue pauvreté et insécurité alimentaire. Des besoins urgents aussi se

présentent au niveau de l'accès à l'eau ou par rapport à la nutrition, qui nécessitent des investissements conséquents. Un grand nombre de ces investissements ont déjà été inscrits dans les PDESC. Ces investissements seront réalisés avec un accompagnement (avant, pendant, après) et un renforcement des capacités des bénéficiaires/producteurs/éleveurs, qui logiquement ne peuvent se réaliser sans une planification consensuelle de ces interventions. L'étroite collaboration avec l'intervention 1 sur tout ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage communale devrait garantir une fluidité des processus.

5.2.3 Mauvais ciblage des groupes vulnérables

L'intervention vise en priorité les groupes vulnérables, dont les femmes et les petits producteurs/éleveurs ayant un faible accès au capital productif ou aux facteurs de production. La question du ciblage est donc cruciale.

5.2.4 Non adhésion des parties prenantes nationales et locales

Ce risque est évident dans un souci d'appropriation, de pérennisation et de durabilité. Un processus participatif et de dialogue sera mis en place en place concertation avec les organisations partenaires, en vue d'assurer la pleine participation de toutes les parties prenantes du programme aux différentes étapes (dont les représentants des CT, les populations au cours des missions de terrain et diverses rencontres). Cette concertation sera poursuivie et élargie au niveau local, afin d'assurer que chaque partie prenante/acteur dispose des éléments pertinents et des moyens nécessaires pour assurer sa pleine implication. La coordination appuiera également la communication autour du programme, afin d'en augmenter la bonne compréhension de ses objectifs et sa visibilité.

5.2.5 Risques liés à la microfinance

Le secteur de la microfinance a connu des difficultés importantes au Mali ces dernières années, ce qui a induit une grande fragilisation des IMF et créé un climat de méfiance des populations. Avant la crise de 2012, KONDO JIGUIMA a eu le courage de développer ses activités dans des zones reculées et autour d'activités agricoles, par définition risquées.

Elle donc pas échappé à cette tendance, mais est en voie de redressement, raison pour laquelle l'intervention entend soutenir au mieux ce redressement, sans pour autant investir dans des fonds de crédit ou des fonds de garantie. Cette décision de ne pas capitaliser davantage l'institution comporte en elle-même des risques pour l'atteinte des résultats opérationnels, qui seront compensés par un accompagnement renforcé à différents niveaux :

- Mise en place de mécanismes d'aides à l'investissement au niveau des AGR, pour lesquels les investissements peuvent constituer des garanties.
- Mise en place de mécanisme de solidarité (Tontines) pour mobiliser des garanties au niveau des groupements de bénéficiaires.

Accompagnement de l'institution en matière de gouvernance et de recherche de fonds au niveau des agences de financement / refinancement (Agence belge d'investissement dans les pays en voie de développement (BIO) et Trade For Development Center notamment).

6 THEMES TRANSVERSAUX

6.1 GENRE

La Politique Nationale Genre du Mali (2011) dresse un état des lieux des inégalités entre les femmes et les hommes sur le plan des droits, social économique et politique. Le Mali a adhéré aux

conventions internationales proclamant le droit des femmes, a inscrit l'égalité de droits aux citoyens des deux sexes sans discrimination dans la constitution du Mali, et a connu des avancées en matière de régulation et dispositif institutionnel (Ministère de la promotion de la femme, de l'Enfant et de la famille, démembrements ministériels etc..) pour la promotion du genre. Pour certains indicateurs sociaux, les inégalités entre les sexes se sont réduites. Toutefois les inégalités et les pratiques violentes à l'égard des femmes restent importantes au Mali. Des problèmes perdurent en ce qui concerne l'élimination de pratiques comme la mutilation génitale des femmes ou l'excision, la ténacité des attitudes et des perceptions négatives de la société envers l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

Dans le domaine de l'élevage, depuis longtemps, la recherche anthropologique et socio-économique a montré l'importance du rôle joué par les femmes et les filles dans la gestion des troupeaux (en particulier les veaux et les petits ruminants), dans la transformation des produits (lait, beurre) et dans les productions, notamment avec l'embouche. Elles jouissent souvent de droits d'usage et de propriété sur une fraction importante du gros et du petit bétail, pour elles-mêmes ou pour leurs enfants, notamment à travers les dots constituées au moment du mariage et la pratique fréquente du pré-héritage. L'implication des femmes, et par conséquent, leur expérience dans l'élevage des ovins et des caprins leur confère un rôle stratégique à la fois dans la formation des revenus du ménage et dans la reconstitution des troupeaux familiaux après une crise.

Les femmes ont aussi une vision claire et détaillée de l'écologie du milieu et de la façon dont l'accès aux ressources influe sur la santé des animaux, sur leur gain en poids et sur la production laitière. Elles connaissent les produits végétaux et en font une collecte sélective pour leur famille ou le troupeau. Dans les systèmes associant l'agriculture à l'élevage, la femme tient aussi une place importante dans le stockage et l'exploitation des résidus de récolte, et dans la valorisation de la fumure animale. Leur rôle dans la gestion des ressources en eau est également crucial. Chez certaines communautés (tels les Peuls) elles sont un maillon indispensable de la chaine de travail pour l'abreuvement du bétail en saison sèche. À l'occasion des transhumances, les femmes jouent également un rôle prépondérant dans la mise en marché des productions animales (lait, beurre, petits ruminants) et dans l'approvisionnement en céréales, autant de transactions qui les amènent à tisser et à entretenir des liens sociaux étroits avec les communautés locales, dans les zones d'accueil. À ce titre, elles sont un élément important à prendre en compte dans la prévention et la mitigation des conflits opposant agriculteurs et éleveurs. Toutefois, la femme participe rarement aux prises de décision en l'occurrence sur ce qui concerne la valorisation des sous-produits de l'élevage.

En effet, l'une des conséquences de la dégradation des ressources pastorales et naturelles se traduit par le fait que les décisions sont prises par les éleveurs sans la concertation de leurs femmes, privant ainsi la femme de se procurer des revenus. Le plus souvent, la distribution des revenus ou des produits issus du secteur de la production se fait le plus souvent en défaveur des femmes, du même coup, les rendant plus vulnérables. Ces différentes contraintes citées plus haut montrent la nécessite de renforcer les rôles et responsabilités des femmes en milieu pastoral.

Les sécheresses frappent durement la population féminine en milieu agropastoral. Les familles sont souvent séparées, les filets sociaux de sécurités sont fragilisés et leur charge de travail augmente considérablement, souvent à cause de l'émigration des hommes. Les pertes en bétail se traduisent par une diminution de leur maîtrise sur l'usage et la propriété du troupeau familial. Les mouvements de population et les migrations associées à la sécheresse impliquent une perte d'accès à l'éducation pour les filles, des changements importants dans les réseaux sociaux et une insécurité plus grande. Pendant ces crises, les mariages précoces sont fréquents, de même que les conflits au sein des ménages, liés à la gestion des troupeaux.

Les femmes revendiquent de plus en plus leur droit à la parole et à la prise de décision pour tout ce qui touche au développement local, à la sécurité et à la paix. Malgré leurs efforts leur

participation à ces processus reste encore très mitigée même si tous s'accordent sur le rôle majeur qu'elles pourraient jouer.

6.2 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les pasteurs et agropasteurs ont souvent été accusés de dégrader le milieu naturel. Les dernières recherches montrent des effets positifs de l'élevage pastoral sur les ressources, et démontré, à l'inverse, que la dégradation (souvent irréversible) des pâturages est davantage le fait des zones sédentaires.

La mobilité permet en effet d'opérer des ajustements constants entre les charges animales et les capacités de charge, et d'assurer une dynamique optimale de la végétation. Les animaux disséminent les semences des espèces herbacées et contribuent à la régénération arborée. La consommation du pâturage de saison sèche empêche les accumulations de biomasse qui pourraient ralentir la repousse de l'herbe fraîche, à l'hivernage suivant. Les sabots des animaux enfouissent les graines et, par leur piétinement, facilitent l'infiltration de l'eau et la germination. Avec le temps, les interactions avec le bétail s'avèrent ainsi indispensables à la résilience de la végétation. En fin de compte, dans un contexte de variabilités extrêmes et répétitives d'année en année, la pluviométrie et l'aridité exercent un effet plus décisif sur la composition et la productivité des pâturages que la charge animale.

Le risque de surpâturage et de dégradation des parcours survient principalement lorsque la mobilité du bétail est limitée, avec une haute intensité de pâture pendant une longue durée, notamment dans les zones densément cultivées, là où les troupeaux locaux sont confinés dans des enclaves pastorales durant la saison des pluies. Le risque de dégradation peut aussi survenir autour des points d'eau publics, lorsque les charges animales sont élevées et difficiles à contrôler.

En sécurisant les pistes à bétail stratégiques, en fournissant des services de base le long des couloirs et en appuyant la mobilité pastorale, l'intervention atténuera précisément les impacts environnementaux qui sont le fait des systèmes sédentaires. La suppression des obstacles et la restauration de la mobilité sur les tronçons obstrués faciliteront la fluidité des déplacements de bétail, et réduiront le nombre des arrêts involontaires des éleveurs. Pour limiter le nombre des animaux autour des points d'eau et sur les aires de pâture mis en place à des endroits clés des couloirs, les conventions locales et les systèmes de gestion se centreront sur le suivi rapproché des arrivées de troupeaux et l'accès contrôlé (plutôt que public) aux ressources. Améliorer l'accès à l'aliment-bétail durant la saison sèche réduira également la pression exercée sur les arbres, en particulier dans les zones agropastorales.

Le présent programme contribuera aux efforts de l'Etat, au niveau de Koulikoro, dans l'opérationnalisation de la politique nationale du Mali sur les changements climatiques et plus particulièrement dans ses axes stratégiques relatifs au (iv) Renforcement de l`information et de la sensibilisation sur les Changements Climatiques et (ii) l'incitation à la prise en compte des Changements Climatiques au niveau territorial. Par ailleurs ce programme sectoriel offre une opportunité aux acteurs institutionnels de la Région de Koulikoro pour concrétiser les engagements pris par le Mali lors de la Conférence de Paris sur le Changement climatique tenue en décembre 2015) en matière d'élevage et sécurité alimentaire. Il s'agit d'accompagner la mise en œuvre effective des programmes retenus au titre de la «la Contribution prévue déterminée nationale (CPDN)» du Mali. Rappelons qu'en matière d'atténuation, l'ambition de la CPDN est de contribuer limiter les émissions de gaz à effet de serre sur la base d'objectifs quantifiés : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 29 % pour l'agriculture, 31 % pour l'énergie et 21 % pour les forêts par rapport à un scénario de base à l'horizon 2030. En matière d'adaptation aux changements climatiques, la vision du Mali est de faire de l'économie verte et résiliente aux changements climatiques une priorité, au travers des programmes portant sur la foresterie, l'agriculture

intelligente, les énergies renouvelables, les ressources en eau et les ressources pastorales.

6.3 AGENDA NUMERIQUE

Le potentiel de la digitalisation dans la croissance économique mais aussi dans une gouvernance améliorée (notamment à travers le partage d'informations et la transparence rehaussant la redevabilité) est aujourd'hui largement reconnu sur le plan international.

Au Mali également l'innovation technologique (en particulier la téléphonie mobile et internet) a profondément modifié les modes de production ou d'organisation sociale et politique.

Le programme mènera de manière transversale un ensemble d'actions destinées à réduire la fracture numérique et à valoriser le potentiel de ces nouvelles technologies, par exemple dans les domaines suivants :

Pour la collecte, le suivi et le traitement des données relatives à l'évolution des interventions mises en œuvre. Des programmes tels qu'AKVO ou KOBOTOOLBOX permettent en effet de collecter des données via des smartphones puis de les exporter afin de les traiter ou de les cartographier. Ce suivi portera notamment :

- Collecte d'informations relatives à la sécurité alimentaire dans le cercle de Nara, ce qui inclut le suivi des stocks disponibles au niveau des Banques Aliments ou des ménages, le nombre de cas de malnutrition observés au niveau des centres de santé,
- La géolocalisation GPS des périmètres agro-pastoraux, des infrastructures d'élevages et des bornages des pistes/pâturages : ce travail a été démarré dans le cadre du PRODEZEM.

Pour réduire l'asymétrie d'information en matière de prix : le programme valorisera les avancées en matière de Systèmes d'Information de Marché pour réduire les asymétries d'information entre les opérateurs dans les chaînes de valeur. Contrairement à la collecte de données évoquées précédemment, il s'agit d'échanges d'informations instantanées entre opérateurs.

Initiation d'actions pilotes visant à favoriser l'accès des populations pastorales (Les femmes en particulier) aux nouvelles technologies tels les collaborations avec les opérateurs de téléphonie mobile pour le développement de différentes applications relatives au suivi des troupeaux, le développement de la gestion des transactions bancaires via mobiles.

Pour amener les partenaires à s'inscrire dans des réseaux de formations et d'information : notamment en les incitant à devenir partenaires de GODAN, le Global Open Data for Agriculture and Nutrition Initiative.

Pour améliorer le contrôle citoyen notamment sur la qualité des services et la redevabilité des élus par rapport à leurs populations. La transparence (open data) mais aussi les mécanismes de feed back en temps réel sur la qualité des prestations et services reçus est une formule de plus en plus utilisée en Afrique de l'Ouest (notamment système de monitoring à travers la téléphonie mobile, score cards..). Le programme cherchera à valoriser ces techniques notamment à travers une complémentarité avec les ONG spécialisées dans ces outils.

6.4 APPROCHE FONDEE SUR LES DROITS

L'approche fondée sur les droits met en exergue l'universalité, l'indivisibilité et l'inaliénabilité des Droits humains; les principes de participation et d'inclusion dans le processus de décision ; la non-discrimination, l'égalité et la justice ; la transparence et la responsabilité. Cette approche est censée donner aux groupes les plus pauvres et les plus vulnérables davantage de chances et de moyens d'orienter eux-mêmes leur vie et de lui donner forme. Un réel progrès sur les droits

humains au niveau local passe par la valorisation de la société civile locale.

L´accaparement des terres à des fin spéculatives dans la Région de Koulikoro devient préoccupante pour la jouissance des paysannes et paysans de leurs droits économiques, sociaux et culturels. Le programme renforcera les capacités des obligataires de droits par rapport au foncier rural (notamment l'internalisation de la charte pastorale). En outre le programme travaillera avec la Chambre Régionale d'Agriculture et les organisations de la société civile pour une meilleure sensibilisation des populations sur leurs droits.

7 BUDGET MAXIMAL DU PROGRAMME SECTORIEL

16 M € répartis par interventions :

- Un appui au renforcement de l'Elevage et de l'économie pastorale au niveau de la Région de Koulikoro exécuté par la CTB : 7,5 M €
- La lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au niveau du Cercle de Nara (Koulikoro) exécuté par la CTB. : 6,5 3M €
- Soutien au pastoralisme et à la résilience des ménages dans le Nord du mali en Coopération Déléguée : 2 M €

8 MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PROPOSEES DU PROGRAMME SECTORIEL

8.1 CADRE LEGAL ET RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

Le cadre légal du Programme est fixé par la Convention Générale entre le Mali et la Belgique et les différentes Conventions Spécifiques relatives aux prestations signées entre la République du Mali et le Royaume de Belgique dans le cadre de la Stratégie de Coopération 2016-2020.

Pour la partie malienne, la tutelle administrative de la mise en œuvre des interventions spécifiques du Programme sera assurée par les organismes gouvernementaux et leurs représentants suivants :

- Le Ministère de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat, représenté par son Directeur Général des Collectivités Territoriale pour l'intervention « appui à la décentralisation et réformes institutionnelles » ;
- Le Ministère de l'Elevage et de la Pêche, représenté par son Directeur Régional de Promotion de l'Elevage et de l'Industrie Animale pour l'intervention « Appui à l'Elevage et l'Economie Pastorale dans la Région de Koulikoro.»
- Le Haut-Commissariat à la Sécurité Alimentaire, représenté par son chargé des Programmes pour l'intervention « Sécurité alimentaire et nutritionnelle ».

La planification stratégique des interventions doit être faite conjointement avec l'implication du partenaire lors des formulations d'une part, et d'autre part lors de la phase de mise en œuvre à travers des Comités de pilotages (Structures Mixes de Concertation Locale). Toutes les interventions (y incluant celles qui seront exécutées en Coopération Déléguée) retenues au titre du Programme de Coopération 2016 – 2019 feront l'objet d'une formulation qui aboutira à un document de projet communément appelé « Dossier Technique et financier ». A noter que la formulation interviendra après la signature des Accords sur ledit Programme de Coopération.

Le contenu de la coopération déléguée est sous la responsabilité de la DGD. Une contribution de la partie malienne au titre du financement de ce programme sera précisée ultérieurement. Sur le plan opérationnel les actions porteront sur (i) la préparation du budget ; (ii) l'exécution du budget ; (iii) les marchés publics ; (iv) l'audit externe ; (v) les modalités (mode régie et mode cogestion) ; (vi) les accords de subsides.

Dans la Région de Koulikoro, les programmes sectoriels, comprenant un nombre limité

d'interventions, adopteront une approche territoriale, conformément aux évolutions politiques récentes, afin de promouvoir la cohérence stratégique et les complémentarités des secteurs en appui à la refondation de l'Etat, au renforcement de l'entrepreneuriat agricole et à la résilience des populations. D'où la nécessité de prévoir lors des formulations une Unité de Coordination des deux programmes sectoriels dans la Région de Koulikoro. Cette Unité de Coordination commune aux différentes interventions exécutées par la CTB. Dans cette Région l'Unité de Coordination sera composée d'un Responsable National et d'un Coresponsable (Expert ATI à plein temps) ainsi qu'un Responsable Administratif et Financier à temps partiel.

9 PILOTAGE, SUIVI ET CADRE ORGANISATIONNEL DU PROGRAMME SECTORIEL

L'Ambassade assure le dialogue politique avec le pays partenaire sur la politique nationale, sectorielle et thématique. Comme chef de fil dans les groupes de travail « genre », « élevage / pêche », elle prendra part aux concertations organisées sous l'égide du pays partenaire et auxquels participent d'autres bailleurs de fonds.

La feuille de route pour le suivi des objectifs sectoriels et des résultats du Programme de Coopération est la matrice de suivi élaborée conjointement par les deux parties.

Un Comité Spécial des partenaires (COMPAR) auquel participent des représentants du siège de la DGD et de la CTB est organisé pour l'examen du Programme de Coopération à mi-parcours et si nécessaire sur une base annuelle.

La CTB est responsable du monitoring et de l'évaluation des différentes interventions.

Le Comité de pilotage assure le suivi de la mise en œuvre des interventions et fait rapport au Comité des partenaires et / ou au forum de concertation sectorielle. Le nombre de Comité de pilotage à mettre en place dans un programme sectoriel dépend des caractéristiques du programme et des interventions qui le composent, et ce nombre est déterminé pendant la formulation. La règle retenue est qu'il ne sera de préférence mis en place qu'un seul Comité de pilotage par programme sectoriel.

Le contenu de la coopération déléguée est sous la responsabilité de la DGD.

Dans la Région de Koulikoro, les programmes sectoriels, comprenant un nombre limité d'interventions, adopteront une approche territoriale, conformément aux évolutions politiques récentes, afin de promouvoir la cohérence stratégique et les complémentarités des secteurs en appui à la refondation de l'Etat, au renforcement de l'entrepreneuriat agricole et à la résilience des populations. D'où la nécessité de prévoir lors des formulations une Unité de Coordination des deux programmes sectoriels dans la Région de Koulikoro. L'Unité de Coordination sera composée d'un Responsable National et d'un Coresponsable (ECT2 à plein temps) ainsi qu'un Responsable Administratif et Financier International (à temps plein). Les coûts du Responsable national et de ces deux experts internationaux seront répartis entre les différentes interventions exécutées par la CTB.

10 CHRONOGRAMME DU PROGRAMME SECTORIEL

Le chronogramme indicatif du programme est le suivant :

	2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Elevage / Economie pastorale	PREP	for	Exécution									CLO
Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition	PREP	for	Exécution									CLO
Appui au pastoralisme	PREP	for	Exécution 30 mois									CLO

11 DESCRIPTION DES INTERVENTIONS AU SEIN DU PROGRAMME SECTORIEL

11.1 APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ELEVAGE ET DE L'ECONOMIE PASTORALE

11.1.1 Analyse de la situation dans la Région de Koulikoro

La zone d'intervention s'étendra sur les cercles de Nara, de Kolokani et de Banamba. Les trois cercles (en particulier Nara) comptent des communes particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire celles qui connaissent de manière récurrente des situations de crises alimentaires et/ou économiques récurrentes.

La zone ciblée est à vocation essentiellement agropastorale et constitue une zone de passage pour les troupeaux en transhumance entre le Mali et la Mauritanie. L'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques. Le commerce saisonnier et l'artisanat (vannerie, menuiserie, etc.) sont considérés comme des activités secondaires et sont essentiellement pratiqués en contre-saison. La vente des produits de cueillette (gomme arabique (surtout à Nara), jujubes, pains de baobab, tanin, etc.) constitue également une source de revenus qui peut être importante, de même que la vente des céréales, des produits maraîchers, des volailles/œufs et petits ruminants autour des centres urbains. Le cercle souffre d'un enclavement important, avec plusieurs communes et villages qui sont inaccessibles pendant une partie de l'année (saison des pluies).

Les principales cultures sont le mil, le sorgho (sur les sols plus argileux), l'arachide, le niébé (généralement cultivé en association avec le sorgho ou le mi). Les systèmes de production sont extensifs (assimilés à des systèmes de subsistance) et tant la production que les rendements sont faibles à très faibles. Ils sont largement tributaires des régimes pluviométriques très souvent irréguliers et déficitaires et/ou des attaques des déprédateurs (sautereaux, oiseaux, criquets, etc.) et des maladies. Les semences améliorées sont peu utilisées, la fertilisation minérale quasi inexistante et la fumure organique faiblement utilisées.

L'augmentation de la production vivrière se fait principalement par extension des surfaces cultivées, augmentant, ainsi la pression sur les terres réservées aux pâturages et aux forêts. Les activités de maraîchage pendant la contre-saison se sont développées en fonction des appuis pour l'installation de petits périmètres maraîchers. Elles sont généralement pratiquées par les femmes, qui se sont organisées autour de quelques filières porteuses (dont échalotes, oignons, tomates, piment, gombo, etc.).

L'élevage constitue l'autre activité économique et joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire, notamment en période de soudure (vente des animaux/produits animaux,

autoconsommation notamment le lait et les œufs)· L'élevage est souvent associé à l'agriculture, bien que cette association - en dehors de la culture attelée et du transport - n'implique pas une utilisation systématique des sous-produits, comme la fumure organique pour les cultures.

Selon l'importance et l'origine ethnique, la part de l'élevage est plus ou moins importante dans les revenus. Dans la zone, on parle plus généralement de populations d'agropasteurs, les pasteurs purs ne représentant plus que 3% environ. Le cheptel est essentiellement constitué de bovins, de caprins, d'ovins, d'équins, d'asins et de camelins, auquel il faut ajouter l'élevage de volaille.

Développement économique dans la Région de Koulikoro

La stratégie de développement économique régional de la Région de Koulikoro, vise à assurer la relance de l'économie régionale en appuyant l'ensemble des intervenants et acteurs territoriaux, tant privés que publics, à s'investir davantage et de manière plus efficace dans le développement économique de leur région. Le Conseil Régional, entend renforcer son soutien au développement de l'économie régionale grâce au renforcement de ses capacités de pilotage, d'impulsion et de coordination du DER. Cette stratégie s'articule autour de trois axes stratégiques : (i) Renforcer la dynamique de mobilisation et de coordination en vue d'un développement économique durable, efficace et inclusif. ; (ii) Conforter la place de la région comme espace privilégié pour le développement économique ; (iii) Impulser le développement des filières agricoles porteuses afin d'assurer la sécurité alimentaire et favoriser l'émergence d'une vocation agro-industrielle.

L'étude diagnostique des secteurs économiques porteurs et espaces économiques partagés dans la région de Koulikoro (2012), a distingué cinq EEP Cette étude constitue une première analyse de la région, essentiellement spatiale et des potentialités économiques. Le paysage économique et social, mais également politique (relations entre acteurs, intérêts en jeu…) et culturels de ces espaces devra être analysé davantage à travers des études et des concertations avec les acteurs clé de ces territoires au démarrage du programme et tout au long de sa mise en œuvre.

Le secteur privé est très peu développé dans la Région de Koulikoro dominée par le secteur primaire assez peu orienté vers les marchés et l'entrepreneuriat privé. Pourtant le développement du secteur privé doit être au cœur de la création de la richesse nationale et de la création d'emplois. Même si le secteur primaire offre des perspectives intéressantes, celui-ci risque d'être insuffisant pour répondre aux objectifs de réduction de la pauvreté et d'insertion sur le marché du travail des effectifs toujours plus nombreux des nouvelles générations. Les filières agro-sylvo-pastorales offrent des opportunités importantes au regard de l'existence de chaînes de valeur à promouvoir : bétail / viandes, produits laitiers, céréales, cuirs et peaux, etc. Ces filières pourront se structurer et se développer. l'Etat et les collectivités territoriales doivent créer un environnement et un climat des affaires favorable au développement du secteur privé notamment le développement des petites et moyennes entreprises par (i) la définition et la mise en œuvre d'une politique nationale en matière d'entrepreneuriat des jeunes, (ii) une réglementation souple et adaptée, dispositifs efficaces d'accompagnement et de financement, grâce à des investissements publics et privés (nationaux et étrangers) ; (iii) la promotion des investissements privés, (iv) la implication des procédures de création d'entreprises et (v), la suppression des obstacles administratifs fiscaux et autres entravant le développement des investissements et création d'emplois.

Le présent programme développement des synergies d'intervention avec le programme FIER et les centres incubateurs pour la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes dans le domaine de l'élevage.

11.1.2 Objectif général, objectif(s) spécifique(s) et description des résultats indicatifs

Logique d'intervention

Objectif général	Les activités de l'élevage favorisant l'entrepreneuriat agricole et la création d'emplois pour les femmes et les hommes sont renforcées dans la Région de Koulikoro
Objectif spécifique	l'offre de services aux éleveurs pastoraux et agropastoraux (hommes et femmes) est durablement renforcée grâce à des partenariats bien compris entre les associations d'éleveurs, les collectivités, les services techniques et les opérateurs privés.
Résultat 1	le rôle social et l'importance économique de l'élevage sont davantage pris en compte dans les stratégies de développement économique territorial
Résultat 2	les capacités des principaux acteurs et actrices intervenant dans le domaine de l'élevage sont améliorées.
Résultat 3	La gestion collective des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation est améliorée au profit des citoyennes et des citoyens
Résultat 4	les conditions de mise en marché des produits d'élevage, au travers de chaînes de valeur créatrices de valeur ajoutée et d'emplois, sont améliorées
Résultat 5	un programme de recherche-action permet de développer des innovations et de capitaliser les expériences

Description des résultats

⇨ **Résultat 1 : le rôle social et l'importance économique de l'élevage sont davantage pris en compte dans les stratégies de développement économique.**

Le programme appuiera une meilleure appréhension par les décideurs politiques aux différents niveaux de l'importance et du potentiel de l'élevage pastoral et agro-pastoral (dans ses dimensions sociales et économiques) afin que des mesures adéquates puissent être prises pour sécuriser et promouvoir ce sous-secteur. Il soutiendra également le renforcement des capacités des organisations d'éleveurs à contribuer à l'élaboration des politiques et stratégies en matière d'élevage pastoral. L'accompagnement des acteurs au niveau local permettra de clarifier les rôles et de sécuriser le développement de l'élevage et de l'économie pastorale.

⇨ **Résultat 2 : Les capacités des principaux acteurs intervenant dans le domaine de l'élevage sont améliorées**

Ce résultat visera à renforcer les capacités des acteurs à jouer leur rôle principalement dans le cadre de la territorialisation des politiques publiques et également de façon générale pour une meilleur performance dans la délivrance de leurs services. Le programme appuiera ainsi les Services Techniques Déconcentrés en charge de l'élevage (Direction Régionale des Productions et Industries Animales et Direction des Services Vétérinaires) et la Chambre Régionale d'Agriculture et ses services déconcentrés dans l'exercice de leurs missions. Les capacités des organisations d'éleveurs à contribuer à l'élaboration des politiques et stratégies en matière d'élevage pastoral seront améliorées ainsi que l'appui aux collectivités et inter-collectivités pour la prise en charge effective des capacités transférées en matière d'élevage.

⇨ **Résultat 3 : la gestion collective des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation sont améliorées.**

Le programme vise à ce que les pasteurs et agro-pasteurs aient un accès de manière durable à des services fonctionnels le long des couloirs et sur les périmètres agro-pastoraux. Il appuiera dans ce cadre la mise en place d'infrastructures de base (points d'eau, aires de repos et aires de pâturages) aux endroits stratégiques des couloirs. Il appuiera l'accès aux aliments bétail est amélioré pour les éleveurs pastoraux et l'offre de services en matière de santé animale. Il contribuera à renforcer et valoriser la filière viande au travers de la réhabilitation fonctionnelle de marchés à bétail.

La mise en place de ces services est considérée comme une porte d'entrée pour renforcer les capacités des acteurs à assurer leurs rôles et mandats autour de projets concrets. Il s'agit notamment d'accompagner (1) les collectivités dans leurs rôles de maîtres d'ouvrage, (2) les services techniques dans leurs missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage et de contrôle (3) les organisations d'usagers dans l'exercice de leurs missions de gestion du service et/ou d'entretien de l'infrastructure.

⇨ **Résultat 4 : Les conditions de mise en marché des produits d'élevage sont améliorées au travers de chaînes de valeur créatrices de valeur ajoutée et d'emplois.**

Le programme accompagnera les producteurs pour l'amélioration de la gestion de leurs troupeaux et de l'élevage. Les conditions de commercialisation des produits de l'élevage pastoral seront améliorées Il s'agira développer une approche visant à mettre en lien les producteurs et des groupements de producteurs avec des marchés identifiés et en croissance et identifier des business model fonctionnels permettant aux acteurs de répliquer les expériences positives.

⇨ **Résultat 5 : un programme de recherche-action permet de développer des innovations et de capitaliser les expériences.**

D'une manière générale, le fonctionnement des systèmes pastoraux et des dynamiques communautaires restent méconnus, ainsi que les effets réels sur l'environnement. De même la durabilité des services mis en place au profit des éleveurs pastoraux est souvent aléatoire. Ainsi la recherche-action et capitalisation des expériences pourra être par exemple encouragée autour des expériences de Partenariats Publics Privés pour la mise en place et la de gestion de services au profit des éleveurs pastoraux, autour du potentiel des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication-NTIC pour proposer des solutions adaptées (transfert d'informations, d'argent etc..) aux éleveurs mobiles ou en également matière de suivi environnemental.

11.1.3 Parties prenantes (partenaires, bénéficiaires, autres acteurs)

Acteurs centraux

Bénéficiaires finaux : l'intervention vise à sécuriser et à améliorer les conditions de vie des populations pastorales des cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioila.

Associations d'éleveurs :

- Groupements de producteurs à la base : situés dans les communes d'intervention, ils regroupent des éleveurs ayant pour volonté d'améliorer les systèmes de production traditionnels pour répondre aux besoins des marchés.
- Associations d'usagers : il s'agit des associations constituées pour la gestion de biens collectifs ou d'infrastructures publics tels que les aménagements pastoraux, les ouvrages d'hydrauliques pastorales.
- Associations et fédérations d'éleveurs : il s'agit d'organisations impliquées dans le dialogue politique aux différents niveaux.

Services Techniques Déconcentrés :

- Au niveau régional : Direction Régionale des Industries Animales et Direction Régionale des Services Vétérinaires.
- Au niveau des cercles : SLIA et SLSV
- Au niveau communal :

Collectivités Territoriales :

- Région de Koulikoro
- Cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioila

Organes consulaires ; Chambres Régionales d'Agriculture et ses démembrements

Acteurs d'accompagnement

Parmi les acteurs non étatiques susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de l'intervention il est à noter les partenaires suivants :

- ONG VSF-B et ses partenaires ICD et CEPAD : ces intervenants également sont impliqués dans le programme de Renforcement de la Résilience et de l'Adaptation des pasteurs aux Episodes Climatiques Extrêmes et aux Désastres, financé par le DFID pour une durée de 3 ans et mis en œuvre par un consortium de 16 partenaires dans 5 pays sahéliens : Burkina, Mali, Mauritanie, Niger et le Sénégal.
- ONG et prestataires des services spécialisés en intermédiation sociale

11.1.4 Zone d'intervention

Région de Koulikoro : Cercle de Nara, Kolokani et Banamba et Dioila.

11.1.5 Budget maximal

7, 5 M€

11.1.6 Durabilité: mesures du partenaire pour garantir la durabilité

L'intervention s'inscrit dans les politiques et stratégies nationales. La mise en œuvre des actions prend en compte le rôle de l'ensemble des acteurs impliqués, qui sont associés à l'ensemble des processus de mise en œuvre. Ils bénéficient en parallèle d'actions plus classiques de renforcement des capacités.

Au travers de ses quatre interventions, le programme sectoriel utilise différentes portes d'entrée et mécanismes qui concourent tous à la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire.

Les actions prévues tirent les leçons des expériences du PLIAM. Les différents partenaires impliqués disposent de larges expériences dans leurs domaines de compétences, qu'ils ont eu l'occasion d'adapter progressivement au contexte de la zone. La mise en œuvre de l'intervention peut se baser sur des modèles repliables et des outils adaptés qui permettront une mise à échelle.

Le renforcement des capacités du CSA à l'ensemble des niveaux permettra d'intégrer les actions d'urgence dans un processus construit avec les acteurs locaux. Le programme entend capitaliser sur ses succès et ses échecs afin d'alimenter la réflexion sur les bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire et favoriser ainsi le passage à échelle au niveau des stratégies nationales et régionales.

11.2 INTERVENTION 2 : LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION DANS LE CERCLE DE NARA (REGION DE KOULIKORO)

11.2.1 Analyse de la situation

La zone d'intervention s'étendra sur les cercles de Nara, de Kolokani et de Banamba. Les trois cercles (en particulier Nara) comptent des communes particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire celles qui connaissent de manière récurrente des situations de crises alimentaires et/ou économiques récurrentes.

La zone ciblée est à vocation essentiellement agropastorale et constitue une zone de passage pour les troupeaux en transhumance entre le Mali et la Mauritanie. L'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques. Le commerce saisonnier et l'artisanat (vannerie, menuiserie, etc.) sont considérés comme des activités secondaires et sont essentiellement pratiqués en contre-saison. La vente des produits de cueillette (gomme arabique (surtout à Nara), jujubes, pains de baobab, tanin, etc.) constitue également une source de revenus qui peut être importante, de même que la vente des céréales, des produits maraîchers, des volailles/œufs et petits ruminants autour des centres urbains. Le cercle souffre d'un enclavement important, avec plusieurs communes et villages qui sont inaccessibles pendant une partie de l'année (saison des pluies).

Les principales cultures sont le mil, le sorgho (sur les sols plus argileux), l'arachide, le niébé (généralement cultivé en association avec le sorgho ou le mi). Les systèmes de production sont extensifs (assimilés à des systèmes de subsistance) et tant la production que les rendements sont faibles à très faibles. Ils sont largement tributaires des régimes pluviométriques très souvent irréguliers et déficitaires et/ou des attaques des déprédateurs (sautereaux, oiseaux, criquets, etc.) et des maladies. Les semences améliorées sont peu utilisées, la fertilisation minérale quasi inexistante et la fumure organique faiblement utilisées.

L'augmentation de la production vivrière se fait principalement par extension des surfaces cultivées, augmentant ainsi la pression sur les terres réservées aux pâturages et aux forêts. Les activités de maraîchage pendant la contre-saison se sont développées en fonction des appuis pour l'installation de petits périmètres maraîchers. Elles sont généralement pratiquées par les femmes, qui se sont organisées autour de quelques filières porteuses (dont échalotes, oignons, tomates, piment, gombo, etc.).

L'élevage constitue l'autre activité économique et joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire, notamment en période de soudure (vente des animaux/produits animaux, autoconsommation notamment le lait et les œufs)· L'élevage est souvent associé à l'agriculture, bien que cette association - en dehors de la culture attelée et du transport - n'implique pas une utilisation systématique des sous-produits, comme la fumure organique pour les cultures.

Selon l'importance et l'origine ethnique, la part de l'élevage est plus ou moins importante dans les revenus. Dans la zone, on parle plus généralement de populations d'agropasteurs, les pasteurs purs ne représentant plus que 3% environ. Le cheptel est essentiellement constitué de bovins, de caprins, d'ovins, d'équins, d'asins et de camelins, auquel il faut ajouter l'élevage de volaille.

Déterminants de l'insécurité alimentaire dans la zone d'intervention

Les causes de l'insécurité alimentaire sont multiples et variées. Elles sont à la fois liées à la faiblesse des niveaux de production, au manque d'opportunités économiques locales, à l'insuffisance de la couverture des services sociaux, à l'effritement des mécanismes de solidarité, à l'inorganisation de l'approvisionnement et une tendance aux comportements individuels, ainsi qu'aux faiblesses en ressources humaines et financements des structures techniques et des CT, en charge du développement et de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Les communes en situation d'insécurité alimentaire sont confrontées à des contraintes qui rendent complexe la lutte

contre l'insécurité alimentaire. La pauvreté et la vulnérabilité, associées à un certain nombre de contraintes du milieu physique, dont les facteurs climatiques, qui rendent très aléatoires les productions agricoles et pastorales, un accès limité aux ressources productives (facteurs de production, ressources monétaires, services) et aux infrastructures de base (eau, santé, éducation), contribue à précariser toujours plus les conditions d'existence d'une majorité de la population. Plus spécifiquement, l'analyse de la situation montre en effet qu'une majorité de la population vit une situation d'insécurité alimentaire récurrente, due aux facteurs suivants :

- Insuffisance de la disponibilité des aliments
- Accessibilité physique et économique difficile aux denrées alimentaires
- Utilisation des aliments, hygiène et accès aux soins de santé insuffisants
- Faibles capacités de résilience des populations vulnérables aux crises et chocs externes
- Insuffisance d'appui-conseil et besoin de renforcement de capacités des acteurs locaux
- Insuffisance de la gouvernance locale de la sécurité alimentaire

La prise en compte des multiples causes structurelles de la sécurité alimentaire et la nécessité d'agir de manière concertée pour diminuer la vulnérabilité et la malnutrition au niveau local impliquent de développer la solidarité et la gouvernance au niveau local pour orienter les interventions en faveur des plus démunis et tenir compte de leurs besoins. Ce renforcement de la gouvernance implique également de renforcer la concertation entre les différents acteurs et parties prenantes, en vue de rechercher toute forme de synergie et complémentarité et améliorer l'impact des interventions.

11.2.2 Objectif général, objectif(s) spécifique(s) et description des résultats

Logique d'intervention

Les actions couvrent en priorité les cercles de Nara mais pourront être élargies aux cercles de Kolokani et Banamba où la prévalence de l'insécurité alimentaire atteint respectivement de 23,2 % et 13,6 %. L'objectif spécifique et les résultats attendus sont les suivants :

Objectif spécifique : La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables est améliorée au niveau de communes ciblées au sein des cercles de Nara, Kolokani et Banamba

Les résultats attendus sont les suivants :

- Résultat 1 : Les capacités des acteurs sont améliorées aux niveaux régional et local pour l'analyse, la planification la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la sécurité alimentaire et la malnutrition ;
- Résultat 2 : L'utilisation des aliments et l'accès aux services de base sociocommunautaires est amélioré durablement
- Résultat 3 : Des investissements structurants sont réalisés par les collectivités territoriales selon des méthodes contribuant à la création d'emplois.
- Résultat 4 : Les revenus et l'accès aux marchés pour les petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorés

Description des résultats attendus

Les actions du programme couvrent en priorité le cercle de Nara mais pourront être élargies aux cercles de Kolokani et Banamba. Elles viseront les résultats suivants :

⇨ **Résultat 1 : les capacités des acteurs sont améliorée au niveau régional et local pour l'analyse, la planification la mise en œuvre et la coordination de stratégies de lutte contre la sécurité alimentaire et la malnutrition**

Les capacités de planification de prise en charge durable et de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par les CT et acteurs locaux seront renforcées ainsi que les capacités du CSA pour la coordination des actions de lutte contre l'insécurité alimentaire

⇨ **Résultat 2 : L'utilisation des aliments et l'accès aux services de base sociocommunautaires est amélioré durablement**

Il s'agira principalement d'améliorer l'accès de tous à l'eau ainsi que l'accès à une alimentation équilibrée et aux services sociocommunautaires de base pour tous.

⇨ **Résultat 3 : Des investissements structurants sont réalisés par les collectivités territoriales pour améliorer la résilience des populations et favoriser la création d'emplois**

Ce résultat vise la construction de pistes pour désenclaver les villages isolés et la mise en place de pare-feu éléments de stratégie incontournables pour améliorer la résilience des populations dans les zones d'intervention. Ils permettent également la création d'emplois dans des périodes où les moyens de subsistance se réduisent, grâce à la mise en œuvre de méthodes à Haute Intensité de Main d'Œuvre. Ainsi à travers l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage communale c'est la combinaison de travaux d'envergure avec des parcours de formation professionnelle pouvant aboutir à la création d'emploi qui sera recherchée ici sur base des expériences existantes (par exemple au Burundi et Niger).

⇨ **Résultat 4 : Les revenus et l'accès aux marchés pour les petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorés**

Il s'agira d'actions de recapitalisation de cheptel ovin et caprin pour les groupes vulnérables, avec un accompagnement dans la durée pour faciliter la mise en marché des productions, ainsi que l'intégration agriculture-élevage pour le maraîchage

11.2.3 Parties prenantes (partenaires, bénéficiaires, autres acteurs)

Acteurs centraux

Bénéficiaires finaux : l'intervention vise à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire dans les cercles de Nara, Kolokani et Banamba. Le centre de gravité de l'intervention restera cependant à Nara, avec des extensions aux communes de l'est du cercle de Kolokani et du nord de Banamba, afin de rester dans des limites géographiques raisonnables.

Services Techniques Déconcentrés : Au niveau du cercle, les services du ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique et de la santé.

Collectivités Territoriales : Région de Koulikoro et communes ciblées des Cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioila

Organes consulaires ; Chambres Régionales d'Agriculture et ses démembrements.

Organisations Professionnelles de la zone d'intervention.

Partenaires d'accompagnement

Wereld Solidariteit / Solidarité Mondiale, en accompagnement de l'Union Technique des Mutuelles et de Kondo Jiguima

ICT et Vétérinaire Sans Frontière Belgique

PROTOS pour appuyer les composantes « Eau potable »

Croix Rouge de Belgique, en collaboration avec la Croix Rouge Malienne pour la composante malnutrition

11.2.4 Zone d'intervention

La zone d'intervention s'étendra sur les cercles de Nara, de Kolokani et de Banamba. Les trois cercles (en particulier Nara) comptent parmi les communes particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire celles qui connaissent de manière récurrente des situations de crises alimentaires et/ou économiques récurrentes.

11.2.5 Budget maximal

Le budget maximal est de 6,5 millions euros pour une durée de 4 ans

11.2.6 Durabilité: mesures du partenaire pour garantir la durabilité

L'intervention s'inscrit dans les politiques et stratégies nationales. La mise en œuvre des actions prend en compte le rôle de l'ensemble des acteurs impliqués, qui sont associés à l'ensemble des processus de mise en œuvre. Ils bénéficient en parallèle d'actions plus classiques de renforcement des capacités.

Au travers de ses quatre interventions, le programme sectoriel utilise différentes portes d'entrée et mécanismes qui concourent tous à la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire.

Les actions prévues tirent les leçons des expériences du PLIAM. Les différents partenaires impliqués disposent de large expériences dans leurs domaines de compétences, qu'ils ont eu l'occasion d'adapter progressivement au contexte de la zone. La mise en œuvre de l'intervention peut se baser sur des modèles repliables et des outils adaptés qui permettront une mise à échelle.

Le renforcement des capacités du CSA à l'ensemble des niveaux permettra d'intégrer les actions d'urgence dans un processus construit avec les acteurs locaux. Le programme entend capitaliser sur ses succès et ses échecs afin d'alimenter la réflexion sur les bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire et favoriser ainsi le passage à échelle au niveau des stratégies nationales et régionales.

11.3 INTERVENTION 3 : APPUI AU PASTORALISME

11.3.1 Analyse de la situation

Les régions du nord du Mali sont des régions d'élevage. Elles possèdent la totalité des camelins, plus du tiers des caprins, le quart des ovins du cheptel total du pays. L'estimation des cheptels serait sous-estimée. La production est extensives mais les structures de production de lait restent très artisanales et ne bénéficient pas d'unités de transformation modernes, indispensables au développement de ce secteur. L'élevage contribuerait pour 30 à 80% des richesses du pays alors que les investissements de l'État dans ce secteur sont insignifiants. Ce sont les taxes sur le bétail qui constituent les ressources des jeunes communes depuis 2004.

On distingue au Mali un élevage pastoral (nomade et transhumant) et un élevage agropastoral. L'élevage pastoral nomade se traduisant par des déplacements réguliers motivés par la disponibilité des ressources, se rencontre essentiellement au nord dans la zone saharienne du pays et dans la zone sahélienne constituée entre autres du Gourma et du Plateau Dogon. Les principales productions sont le lait, la viande et la laine qui sont quasi intégralement autoconsommées. L'élevage pastoral transhumant reste caractérisé par des mouvements d'aller-retour permanents entres les zones pastorales du Sud vers le Nord où les pasteurs recherchent des pâturages qu'ils exploiteront jusqu'au retour des pluies et des pâturages au Nord avant de retourner vers leurs régions d'origine.

Le système pastoral pratiqué principalement dans les Régions du Nord au Mali concerne environ 70 à 80% du cheptel national pour 15% des éleveurs, représente 80% du revenu des populations pastorales, contribue à 10 à 20 % au PIB. Il est cependant confronté à plusieurs contraintes

d'ordre organisationnel, institutionnel, environnemental, technique et financier qui sapent l'économie, la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. Conscients de cette contribution et des contraintes, les chefs d'état et de gouvernement des pays sahéliens ont adopté à Nouakchott en 2013 la déclaration dite de Nouakchott pour apporter leur soutien au pastoralisme et exhortant les autorités nationales et les partenaires techniques et financiers à accompagner le développement du système pastorale. Le Mali a adhéré à cette déclaration et des initiatives sont en cours avec l'appui des différents partenaires comme le Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS).

Les zones traditionnelles d'accueil des éleveurs pasteurs de la région de Gao et des transhumants du Niger et du Burkina Faso sont concernées par la dégradation de la situation sécuritaire globale. Du fait de l'insécurité physique, les mouvements pastoraux sont désorganisés affectant les modalités habituelles de transhumance dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Non seulement les espaces pastoraux traditionnels non affectés par les conflits armés ont largement dépassé leurs capacités de charge, mais les animaux y souffrent de manque d'eau, de pâturages, de compléments alimentaires et de soins vétérinaires. L'heure est grave pour les éleveurs pasteurs qui doivent faire face à une diversité de conflits sur leurs parcours. La mobilité pastorale n'est pas seulement une stratégie d'élevage adaptée à la variabilité spatio-temporelle des ressources au Sahel, mais un mode de vie participant à la sécurité de l'éleveur, de sa famille et de ses animaux. Face à l'insécurité qui prévaut actuellement, les éleveurs pasteurs sont obligés d'effectuer des déplacements inhabituels en direction de régions dans lesquelles ils n'ont pas développé de relations sociales avec les communautés locales. L'obligation de se déplacer en dehors des itinéraires qui sont empruntés habituellement par les troupeaux transhumants devient alors un facteur aggravant de l'insécurité dans les zones d'accueil.

Dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord de Paix et à la demande du Gouvernement malien suite à la signature de cet accord, comme indiqué par le Premier Ministre Modibo Keïta dans sa Déclaration de politique générale du 8 juin 2015, un appel aux fonds à la « Conférence de Paris » a été organisé et a permis de rassembler des promesses d'appui à hauteur de 3,3 milliards d'Euros.

L'occupation des régions du nord du pays a contribué à perturber les activités pastorales et à menacer leur existence, par la destruction voire la dégradation des infrastructures d'élevage, notamment des points d'eau, et la perturbation des circuits commerciaux et mouvements de troupeaux et des populations de pasteurs. Beaucoup d'entre eux ont trouvé refuge dans les pays voisins ou dans d'autres régions plus sûres du pays, contraints d'abandonner leurs activités vitales.

Malgré la signature de l'Accord de Paix (mai-juin 2015) les défis sécuritaires du nord du pays restent caractérisés par :

- La persistance des trafics illicites (armes, drogues, migration, etc.) ;
- Les tensions au sein des populations et communautés;
- Une absence quasi-complète de la présence de l'État et son administration en dehors des capitales régionales ;
- La destruction d'un bon nombre d'infrastructures de base ;
- La guerre asymétrique menée par les groupes djihadistes/terroristes ;
- Le phénomène de corruption.

L'insécurité militaire a été partiellement couverte par le soutien militaire français, et complétée par un appui de la MINUSMA et EUTM. Compte tenu de la complexité et de l'ampleur de ce défi, il est clair qu'il doit être géré au niveau régional et international. Pour qu'une solution au problème d'insécurité soit trouvée, les autres facteurs de fragilité et vulnérabilité devront être abordés.

En effet, les moyens d'existences des ménages dont le pastoralisme constitue la principale source de revenus sont affectés par non seulement la crise sécuritaire, la crise pastorale avec tous les

effets négatifs y afférents mais aussi par les insuffisances constatées dans la mise en œuvre des politiques. Entres autres problèmes on constate :

- Dégradation de la situation sécuritaire ;
- Dégradation des infrastructures (points d'eau) ;
- Perturbation des circuits commerciaux et mouvements;
- Faible productivité des troupeaux ;
- Coûts de transactions élevés (marchés à bétail insuffisant, manque de compléments alimentaires, soins vétérinaires, etc.) ;
- Manque d'insertion des jeunes dans le tissu économique ;
- Extension des superficies exploitées pour l'agriculture ;
- Faible implication des femmes dans les décisions de développement;
- Interventions de l'Etat fragmentées ou non-existantes ;

11.3.2 Objectif général, objectif(s) spécifique(s) et description des résultats indicatifs

Orientations stratégiques de l'intervention

Soutien au Pastoralisme

Il est important de remettre en route l'économie pastorale dès que possible, du fait de la position de premier plan qu'elle occupe dans l'économie rurale dans l'ensemble du pays, et en particulier dans le nord. Le rétablissement des liens, de la mobilité et des échanges commerciaux entre les différentes communautés contribuera à la paix et à la prospérité dans toute la région. Il sera essentiel de suivre une stratégie qui place la résilience au cœur même du développement pastoral.

C'est une économie pastorale viable, extensive et prospère, assez étendue pour couvrir tous les espaces habitables autour de la ceinture saharo-sahélienne qui permettra d'aller de l'avant. Pour limiter l'influence des djihadistes, il sera nécessaire de mettre en œuvre des stratégies immédiates : il s'agit de fournir un effort concerté pour réconcilier le nord et le sud du Mali et encourager l'adoption de nouvelles politiques afin de reconstruire l'économie pastorale du nord.

La construction d'une économie adaptée aux conditions hostiles et variables des franges du Sahara requerra un effort considérable. Si rien n'est fait, une économie pastorale ad hoc se développera et se diversifiera en une variété de stratégies de survie comme la contrebande.

Maintenant qu'un degré de sécurité a été atteint, la première priorité devrait être la formulation de politiques pour soutenir la recapitalisation des zones pastorales ainsi qu'un travail de recherche sur la gestion des risques et les filets de sécurité.

L'alternative serait de rétablir le pastoralisme sur une base plus résiliente, non seulement pour répondre à ce que veulent les pasteurs, mais aussi pour créer une économie qui soit mieux à même de gérer les risques et les vulnérabilités de la vie en bordure du désert. Une économie de ce type serait politiquement plus stable, et fournirait par conséquent une barrière plus efficace face aux intentions djihadistes. Il ne s'agirait pas, comme dans le passé, de l'activité par défaut, mais d'un mode vie saharien, efficace et productif, contribuant au développement d'un État malien moderne. Étant donné que la production pastorale dans les zones frontalières du Mali est partiellement orientée vers les exportations, une économie pastorale florissante connecterait aussi plus efficacement les systèmes d'élevage du nord Mali aux marchés et aux couloirs de transhumance dans le sud du Mali, ainsi qu'aux économies des pays voisins, promouvant ainsi une intégration régionale améliorée.

Création Emplois et Croissance Inclusive

Une attention spéciale doit être accordée à l'emploi des jeunes (et femmes) qui représente un véritable enjeu. Une distinction peut être faite entre les jeunes qui sont stabilisés après de leurs famille, dans un métier ou avec de perspectives viables, et ceux qui chôment, se sentent frustrés et peuvent être tentés par des sollicitations malsaines. Il importe que le dispositif de développement

local ne les néglige pas.

Les activités liées au pastoralisme représentent un potentiel important d'emploi et de génération de revenus pour les jeunes et les femmes vulnérables.

Relancer l'Economie familiale

Face au rôle central joué par les femmes dans les systèmes d'élevage mobile, le projet travaillera à : (i) consolider leur position sociale et économique, en leur permettant de rester en tout temps un acteur clef en matière de sécurité alimentaire et de redressement de l'économie familiale après une crise, (ii) renforcer leur rôle dans la gestion des ressources en eau et en pâturages, (iii) les appuyer dans leur participation aux processus décisionnels et les aider à faire entendre leur voix dans les débats publics (capacité de plaidoyer), (iv) sécuriser leur accès à l'aliment-bétail et aux produits vétérinaires, du fait de leur implication dans la transformation des produits laitiers et dans l'embouche, renforçant ainsi leurs capacités à générer des revenus et à s'insérer dans la filière.

Approche multidimensionnelle

Sur la base des projections de juin à août 2016 des résultats du Cadre Harmonisé (novembre 2015), la population en phase d'insécurité sévère s'élèverait à 315 000 personnes, soit environ 2 % de la population du pays (hors de Bamako). Quant aux personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée, leur nombre s'élèverait à environ 12,2% de la population totale soit 2 235 000 personnes. Au total, un effectif de 2,5 millions de personnes serait dans le besoin, dont un million de personnes ciblées par le cluster sécurité alimentaire. La stratégie de réponse d'urgence et de relèvement priorise les régions de Tombouctou, Gao, Mopti, Ségou, Kayes et Kidal. Ce sont dans ces régions que les personnes affectées ont des besoins qui requièrent une réponse immédiate. La stratégie opérationnelle du cluster sécurité alimentaire vise à favoriser la disponibilité alimentaire pour les personnes les plus vulnérables ; à restaurer et renforcer leurs moyens de subsistance à travers un appui à l'agriculture, l'élevage et la pêche et à améliorer la coordination des activités aux niveaux régional et national.

Les interventions des acteurs actifs dans le domaine de la sécurité alimentaire répondront aux besoins immédiats tout en permettant le recouvrement des moyens de subsistance des communautés durement touchées par les effets de la crise. Des actions ayant un impact à court et moyen termes pour les communautés seront privilégiées. Elles seront mises en œuvre dans une optique de stabilisation sécuritaire et de retour des réfugiés, mais aussi dans une optique de préparation à de potentiels mouvements de populations. Les communautés seront au centre des actions coordonnées avec le Gouvernement et les partenaires. Les interventions du projet seront complémentaires de celles des autres acteurs humanitaires. Des synergies seront développées entre l'assistance humanitaire alimentaire fournie à travers les autres acteurs comme le PAM et les activités agropastorales promues par la FAO dans le cadre du projet qui visent à renforcer la résilience des populations vulnérables. Les liens seront établis avec les interventions de la MINUSMA à travers les projets QIP (Quick Impact Project).

Approche Résilience

Il s'agit de renforcer la résilience des vulnérables jeunes et des femmes et de promouvoir les opportunités d'emploi durable, sortir progressivement de l'informel, grâce par exemple à l'appui aux microentreprises et aux PME à travers la microfinance et la finances inclusive, à la valorisation des principales chaînes de valeur agricoles, activités de transformation et de services. Pour ce faire, il est important d'appuyer l'Etat mais aussi et surtout les entités décentralisées et le secteur privé en s'appuyant sur les dynamiques locales et sur une analyse fine des défis à relever dans ces espaces périphériques, frontaliers et transfrontaliers. Quand l'Etat investit dans l'agriculture familiale, cela contribue à créer de la stabilité politique et sociale dans le pays.

Soutenir efficacement la résilience, c'est offrir sur la durée à des communautés dispersées,

difficilement accessibles, installées dans des zones en proie à l'insécurité, dépourvues de ressources une "offre complète" et un ensemble de réponses à des besoins essentiels, en cherchant en priorité à sécuriser et garantir l'accès aux soins de santé, à une eau propre à la consommation, aux services nutritionnels de base, à l'éducation et apporter un appui multiple à la diversification des moyens de subsistance (petits exploitations agricoles, gestion durable des terres, sécurisation du cheptel etc.).

11.3.3 Objectif Global, objectifs spécifiques et description des résultats indicatifs

Objectifs et résultats

Objectif général

- Dans la zone Nord, la résilience des pasteurs est renforcée

Objectif spécifique.

- Les moyens d'existence des pasteurs et agropasteurs du Nord malien, sont rétablis par la diversification des revenus des ménages et le renforcement de leurs capacités

Description des résultats

Résultat 1: Les populations pastorales vulnérables appuyées disposent de fourrage et d'eau en quantité et qualité pour leur cheptel

Les lignes d'actions prioritaires portent sur :

- La fourniture d'aliment bétail au bénéfice des ménages pastoraux et agropastoraux :
- La réalisation d'une cartographie des ressources pastorales et des mouvements de transhumances :
- La restauration, amélioration et protection des aires de pâturages et parcours pastoraux :
- La réalisation et / ou réhabilitations des puits/forages pastoraux
- L'appui à la complémentation de l'alimentation du bétail dans les zones pastorales et agropastorales ;
- L'appui à la réhabilitation des pistes de transhumances et parcours du bétail :
- La formation sur la collecte, la conservation et la valorisation du fourrage et la gestion des ressources pastorales :

Les ménages pasteurs et agropasteurs de retour victimes des crises vécues dans le Nord ont pour principal bien les quelques têtes de bétail qu'ils ont pu mettre à l'abri dans les pays voisins ou en confiage dans des zones plus sécurisées auprès de parents et amis. Ces animaux comme leurs propriétaires ont souffert de beaucoup de privation. Les propriétaires ont vu leurs revenus décliner. Afin de les aider à redémarrer leurs activités il est important de leur apporter une aide pour l'alimentation des animaux et les préparer à tirer parti des pâturages naturels existants en attendant leur régénération avec la période hivernale.

Les perturbations intervenues ont joué sur la base de ressources pastorales et les mouvements de transhumance du fait de la situation sécuritaire. Les axes de transhumance habituels ont été délaissés et les infrastructures réalisées ont en plusieurs endroits été dégradées. Les activités visent à établir la situation sur le terrain du fait du manque d'informations compte tenu de l'inaccessibilité des zones qui n'étaient plus encadrées par les services de l'état assurant l'encadrement des pasteurs et agropasteurs. Une bonne connaissance des parcours permettra de situer les points de regroupement des animaux et donc des interventions.

Sur la base des inventaires réalisés des actions de restauration, amélioration et protection des aires de pâturages et parcours pastoraux seront menées (CES/DRS, ensemencement des graminées, cash for word, food for work etc.).

Dans les zones Nord un facteur limitant de l'exploitation des aires de pâturages est constitué par le manque de points d'eau. De grands espaces demeurent ainsi inexploités. Autant les hommes que les animaux ont besoin d'eau pour vivre, produire et, extérioriser les performances pour les animaux. Aussi le projet veillera à (i) la réalisation ou réhabilitation de 10 points d'eau au niveau de chaque site de pâturage à régénérer ; et (ii) l'Elaboration et appui à la mise en place de de conventions et de comités de gestion de points d'eau.

La Base de l'alimentation des animaux reste les pâturages naturels dans les zones pastorales. A ceci s'ajoutent les résidus de culture là où ils sont disponibles. Une importante part de cette base d'alimentation est dégradée chaque année par les feux, les piétinements. Par ailleurs ces aliments ne couvrent pas tous les besoins alimentaires et de production des animaux. Des éléments nutritifs essentiels sont absents. L'intervention envisage de contribuer à couvrir ces besoins par les actions suivantes par (i) la mise en place de 10 unités de fabrication de blocs multi-nutritionnels ; (ii) la construction de hangars/magasins de stockage de foin et (iii) l'appui au fonctionnement des comités de gestion des unités de fabrications des blocs.

Le projet contribuera à la réhabilitation des pistes de transhumance et parcours du bétail. La non matérialisation correcte des pistes de transhumance et des parcours entraine leur occupation anarchique et reste l'une des principales sources de conflits entre agriculteurs, agropasteurs et pasteurs. Le projet apportera son appui à lever cette contrainte à travers : (i) l'information, sensibilisation des autorités locales et identification des acteurs à impliquer dans le processus d'identification des parcours; (ii) l'Identification de 350km de parcours et pistes à baliser liant les zones de départ et d'accueil; (iii) l'acquisition des matériels et équipements de balisage : Barres IPN, Ciment de fixation des IPN et des cornières jusqu'à hauteur de deux mètres à partir du sol, panneaux de signalisation de passage d'animaux avec logo FAO et coopération belge, GPS pour géo référencer les piquets, peinture ; (iii) l'installation des balises sur les principales pistes pastorales identifiées et (iii) le suivi des pistes .

La prévention des crises et leur gestion correcte dépendent d'une bonne connaissance des ressources disponibles, de leur évolution dans le temps. Un système de veille impliquant l'ensemble des acteurs concernés permettra d'y contribuer. Ce travail sera fortement complémentaire et contribuera aux activités du Système d'alerte Précoce (SAP).

L'un des problèmes liés à la dégradation des ressources fourragères est la méconnaissance voire la non maîtrise des techniques de leur collecte, conservation et de valorisation. Le projet contribuera à la formation des pasteurs et agropasteurs à la maîtrise de ces techniques.

Résultat n°2 : La production et la productivité pastorale et agropastorale est durablement relancée pour permettre de créer des emplois et générer des ressources pour les jeunes et les femmes

Les lignes d'actions prioritaires s'articulent autour de :

- Appui à la protection sanitaire du cheptel :
- Mise en place et fonctionnement d'unité d'embouche communautaire
- Mise en place de mini-laiterie et d'unité de fabrication de fromage :
- L'appui à la réhabilitation des infrastructures d'élevage (marchés à bétail, aires d'abattage, parcs de vaccination (en complémentarité avec la Coopération Suisse)
- La Formation sur l'embouche, la transformation des sous-produits de l'élevage (lait, viande, fromage) et à la gestion des infrastructures pastorales :

La protection sanitaire du cheptel a connu beaucoup de difficultés du fait de l'abandon des zones par les Services d'encadrement qui ont vu leurs moyens de travail détruits voire enlevés. Pour que la relance des activités pastorales soient effective et que les animaux soient dans les meilleurs conditions de production il convient de rétablir la situation sanitaire à son niveau d'avant la crise. Le projet y contribuera en assurant que les pasteurs bénéficiaires des actions de reconstitution des noyaux d'élevage jouissent de services de protection sanitaire appropriés. En lien avec la mise en place d'un système de veille sur les ressources pastorales la FAO a apporté un appui au

renforcement des capacités des services vétérinaires nationaux à travers la formation à l'utilisation de l'outil EMA-i pour la collecte de données sur la situation sanitaire du cheptel à l'aide de smartphones dotés d'une application appropriée. Le projet cherchera à tirer parti de cet outil de pointe qui utilise la technologie numérique dans le cadre de la collecte et la diffusion de l'information sur la situation sanitaire du cheptel. Les activités viseront à rétablir et renforcer les moyens d'intervention des services (public et privé (mandataire)) de l'élevage dans les zones d'intervention.

Les bénéficiaires vulnérables ciblés par le projet ont besoin de rétablir leurs revenus sérieusement entamés par les crises. La mise en place d'unités d'embouche communautaire permet de renforcer la cohésion sociale, de mener une activité génératrice de revenus. Elle permet également de valoriser les animaux disponibles localement, de favoriser les échanges et le commerce du bétail, et d'assurer la disponibilité de viande de qualité sur les marchés. L'embouche ovine ciblera les femmes en priorité.

La mise en place des mini-laiteries et d'unité de fabrication de fromage s'inscrit dans la logique de rétablir les sources de revenus des ménages vulnérables durement touchés par la crise. Elle contribuera à la valorisation et à la relance de la production de lait cru local.

Les infrastructures d'élevage ont subi des dommages suite aux conséquences de la situation sécuritaire. Il s'agira d'établir la situation sur le terrain et d'engager les actions nécessaires pour leur réhabilitation des marchés à bétail, aires d'abattages et parcs de vaccination et autres infrastructures d'élevages.

Enfin les capacités des pasteurs et agropasteurs seront renforcés par des actions de formation axés sur l'embouche, la transformation des sous-produits de l'élevage (lait, viande, fromage) et à la gestion des infrastructures pastorales.

Résultat n°3 : Un retour durable des populations déplacées et réfugiées est accompagné

Les lignes d'actions prioritaires portent sur :

- La réalisation des périmètres maraichers
- La distribution de cash aux populations vulnérables

Les populations vulnérables de retour doivent être soutenues en vue de redémarrer leurs activités de production et génératrices de revenus. Ce soutien permettra de les maintenir durablement sur leurs localités en compensant les manques de revenus au démarrage des activités qui les limitent dans l'acquisition des intrants requis. Il s'agira pour l'intervention d'apporter les intrants nécessaires permettant de mettre en œuvre des activités liées au maraîchage : (i) distribution d'intrants agricoles ; (ii) semences maraichères et des outils maraichers, (ii) distribution de noyaux d'élevage de petits ruminants ; (iii) distribution d'aliment bétail ; (iv) distribution de kits vétérinaires et (v) Mise en place de périmètres ;

La mise en place de plateformes multifonctionnelles permettra une diversification des activités et de créer des revenus tout en allégeant le quotidien surtout des femmes. Elle contribuera à la relance économique dans les localités soutenues.

La faiblesse voir l'absence de revenus des populations de retour pour les plus vulnérables nécessitera de leur fournir en espèces de quoi tenir pour ne pas entamer les intrants qui leur sont fournis afin de démarrer leurs activités de production. Le projet soutiendra des ménages vulnérables par une Distribution mensuelle pendant trois ans de 30 000 FCFA par bénéficiaires

11.3.4 Parties prenantes (partenaires, bénéficiaires, autres acteurs)

Les bénéficiaires de l'intervention sont 3000 ménages d'éleveurs et agro-pasteurs et leurs familles

vulnérables dont 30 % de femmes seront les bénéficiaires directs du projet. Ce qui représente une population d'environ 21000 personnes (7 personnes /ménages).

Les bénéficiaires indirects comprennent d'autres ménages ruraux vivant dans la zone d'intervention du projet bénéficiant des actifs crées ou réhabilités et de la retombées de la reprise des activités économiques. Le personnel des services techniques et d'autres partenaires seront parmi les bénéficiaires indirects lors des formations et de mobilisation communautaire.

L'identification précise des bénéficiaires sera effectuée au démarrage du projet avec l'appui des Autorités locales, des services techniques et des organisations non gouvernementales.

Partenaires de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet impliquera le Ministère de l'élevage et de la pêche à travers ses structures centrales et déconcentrées : Direction nationale des productions et industries animales (DNPIA), la Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV), les services régionaux, à savoir les Directions Régionales des Services vétérinaires, les Directions Régionales des Productions et Industries Animales (DRPIA) et des services communaux (Services locaux des productions et industries animales et les services vétérinaires locaux). Cette implication donne l'opportunité d'utiliser les compétences de différentes structures techniques citées plus haut. Le personnel étatique concerné jouera pleinement les rôles et responsabilités qui leur seront confiés dans la mise en œuvre du projet à travers la mise en place de structures d'orientation, de coordination et de gestion du projet.

11.3.5 Zone d'intervention

Le projet interviendra dans les régions de Gao (cercles d'Ansongo, Bourem, Anderanboukhane), de Tombouctou (Cercles de Goundam, Gourma Rharous), Mopti (cercles de Douentza, Youwarou). Les communes d'intervention seront identifiées selon la présence de groupes vulnérables en particulier parmi les réfugiés de retour et les déplacés internes de retour.

11.3.6 Budget maximal

2, 000,000 Euros

11.3.7 Durabilité

L'implication des services techniques et de tous les acteurs intervenants dans le domaine, la recherche de synergie d'action, les formations des acteurs et la coordination des interventions pour plus d'efficience, la mobilisation communautaire, la régénération de sources de revenus sont autant de facteurs favorables à la durabilité du projet.

L'approche participative à base communautaire qui sera utilisée pour accompagner la réalisation des actions permet une appropriation et d'éviter tout accaparement par une élite et minimise toute marginalisation des communautés les plus vulnérables. La communauté bénéficiaire est mobilisée lorsque la quasi-totalité de ses membres estime que les actions prévues les concernent personnellement et qu'elles jugent ces actions pertinentes. La mobilisation communautaire impliquera les services techniques, les ONG et autres acteurs.

Étant donné que la grande majorité de la population des zones d'intervention du projet dépend directement des ressources naturelles pour sa subsistance et que le principal problème abordé par le projet concerne l'amélioration de la disponibilité de l'alimentation et de l'abreuvement du cheptel, une thématique fort intéressante pour les communautés est l'approche participative de gestion à base communautaire qui peut aider facilement les populations à assurer la durabilité de leurs ressources. Elles recevront des formations sur la réalisation des ouvrages de CES.DRS, la collecte, conservation et la valorisation du fourrage, sur la veille pastorale qui feront que les populations vont s'approprier des pratiques environnementales.

La commercialisation des animaux embouchés, la transformation des sous-produits de l'élevage

(lait, fromage), la collecte et la valorisation du fourrage génèrent des ressources aux communautés et contribueront certainement à une durabilité économique.